

FIFA : Zetchi retire sa candidature

P.12



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°2955 Samedi 13 Mars 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

**Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz**

Elections législatives : Le Président Tebboune convoque le corps électoral pour le 12 juin

P.02



LÉGISLATIVES :



**Le Président Tebboune
reçoit les chefs de trois
partis politiques**

P.02

ECHÉANCES ÉLECTORALES :



**Les élections
législatives et locales,
pas le même jour**

P.02



ANNABA

**La sûreté de wilaya célèbre
la journée nationale des
Personnes aux besoins
spécifiques**

P.06



Le Président Tebboune reçoit les chefs de trois partis politiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi dernier au siège de la présidence de la République, les chefs de trois partis politiques, dans le cadre de ses consultations avec les dirigeants de partis politiques, indique un communiqué de la présidence de la République.

“Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu aujourd’hui au siège de la présidence de la République, M. Belkacem Sahli, secrétaire général de l’Alliance nationale républicaine (ANR), Mme



Fatima Zohra Zerouati, présidente de Tajamoue Amal El Djazair, et Abou El Fadhl Baadji, secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), dans le cadre de ses concertations avec les dirigeants de partis politiques”, précise le même communiqué.

Elections législatives : Le Président Tebboune convoque le corps électoral pour le 12 juin

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi dernier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de l’élection des membres de l’Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la Présidence de la République.

“En vertu des dispositions de l’article 151, alinéa 02, de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd’hui 27 Rajab 1442, correspondant au 11 mars 2021, le décret présidentiel 96-01 relatif à la convocation du corps électoral en vue



des élections législatives, dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021”, précise le communiqué.

Le président de la République “a également signé hier 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, l’ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral”.

Législatives :

Le décret présidentiel portant convocation du corps électoral publié au JO

Le décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l’élection des membres de l’Assemblée Populaire Nationale devant se tenir le 12 juin prochain a été publié au Journal officielle de la République algérienne. Le décret présidentiel n° 21-96 du 27 Rajab 1442 correspondant au 11 mars 2021, stipule en son article 1er qu’“en vue de l’élection des membres de l’Assemblée Populaire Nationale, le corps électoral est convoqué le samedi 12 juin 2021”.



Élection des membres de l’APN du 12 juin : Révision exceptionnelle des listes électorales du 16 au 23 mars



En prévision de la tenue de l’élection des membres de l’assemblée populaire nationale (APN) fixée au 12 juin prochain, une révision exceptionnelle des listes électorales aura lieu du 16 au 23 mars prochain.

Cette période de révision des listes électorales est fixée dans le deuxième article du décret présidentiel portant convocation du corps électoral paru dans le numéro 18 du journal officiel datant du 11 mars 2021.

A noter que l’opération de révision des listes électorales sera menée par l’Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) conformément à la loi électorale.

Echéances électorales :

Les élections législatives et locales, pas le même jour

À l’issue de l’audience que leur a accordée, jeudi dernier, le Président de la République, Belkacem Sahli et Fatima Zerouati, respectivement, SG de l’ANR et présidente de TAJ, ont apporté plus de précisions sur les prochaines élections anticipées.

Si Belkacem Sahli a confié, aux micros d’Ennahar TV, qu’Abdelmadjid Tebboune allait convoquer le Corps électoral «dans les prochaines heures», l’ancienne ministre a révélé que les élections législatives ne se tiendront pas «le même jour que les élections locales, a-t-elle soutenu».



Toutes les garanties sont réunies pour la réussite des prochaines législatives

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji a déclaré, jeudi à Alger, que “toutes les garanties” étaient réunies pour la réussite des élections législatives prévues le 12 juin prochain, suite à la convocation par le Président de la République du corps électoral.

Dans une déclaration à la presse à l’issue de l’audience que lui a accordée le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Baadji a indiqué avoir fait part de la position du parti quant à la situation sociopolitique



et économique du pays et évoqué les préparatifs des prochaines élections législatives, indiquant que ces échéances permettront au peuple d’exprimer ses positions et ses ambitions et de choisir librement ses représentants.

Les élections législatives se dérouleront

sous la supervision d’une instance indépendante souveraine loin de l’administration, a-t-il ajouté, indiquant que toutes les garanties étaient réunies pour la réussite des élections législatives. Le SG du parti du FLN a dit avoir perçu une “sagesse et une clairvoyance” chez le Président Tebboune qui veille, a-t-il dit, sur l’intérêt du peuple algérien et est au fait des moindres détails sur la situation qui prévaut dans le pays.

“Le Président Tebboune est conscient des attentes et aspirations du peuple algérien à vivre dans une Algérie stable et paisible”, a conclu le SG du FLN

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s’adresser à l’entreprise
nationale de communi-
cation d’édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l’objet d’aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Par les législatives de 2021, Tebboune honore un autre engagement en faveur d'une nouvelle République

Le contrôle des sources de financement des échéances électorales constitue une pierre angulaire pour l'édification d'institutions intègres et instaurer un Etat de droit, a affirmé, mardi dernier à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

S'exprimant à l'issue de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, M. Charfi a indiqué que «l'édification d'institutions d'Etat intègres requiert, d'emblée, le contrôle et le suivi des sources de financement de l'opération électorale à la faveur de mécanismes efficaces», soulignant que cette démarche a été entreprise à travers la préparation à la création d'un comité indépendant auprès de l'ANIE chargé de l'audit et du suivi de l'opération électorale». Pour M. Charfi, la création de ce comité en vertu de la loi électorale



est à même de «renforcer les capacités de l'ANIE» en matière d'organisation et de contrôle de l'opération électorale en toutes ses étapes.

Le projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électorale, approuvé dimanche dernier par le Conseil des

ministres, prévoit la création d'un comité indépendant placé auprès de l'ANIE et composé de représentants des instances en mesure de veiller au respect de l'éthique et de la bonne gouvernance de l'Etat.

Il s'agit du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour

suprême. Ce comité oeuvrera à «examiner et à mettre la lumière sur l'opération de financement de toute la campagne électorale, et ce pour plusieurs mois».

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé, à l'issue de l'approbation du projet d'ordonnance portant

loi organique relative au régime électorale, «l'impératif de bannir, dans toutes les étapes du processus électorale, l'argent sous toutes ses formes notamment l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats», ainsi que «de moraliser la vie politique en barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien Code électorale».

Le Président de la République avait également mis en avant «la nécessité de recourir aux Commissaires aux comptes et Comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement» et «de définir, avec précision, la notion, les éléments et étapes de la campagne électorale avec bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui».

Moraliser la vie politique et garantir le libre choix

Installée le 19 septembre dernier, la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électorale, présidée par Ahmed Laraba, a présenté, le 15 février dernier, au président de la République les différentes propositions formulées par les partis politiques.

La mouture de l'avant-projet de la loi électorale qui contenait un total de 313 articles dont 73 nouveaux sur les 188 articles entre nouveaux et amendés, a été remise, le 19 janvier dernier, aux partis politiques pour enrichissement.

La loi organique relative au régime électorale vise «la définition des principes fondamentaux et règles régissant le régime électorale, la concrétisation des principes constitutionnels d'indépendance et de neutralité de l'ANIE».

Le texte évoque également «la consécration de la démocratie, l'alternance au pouvoir et la moralisation de la vie politique, la garantie de la participation des citoyens et de la société civile à la vie politique et la garantie de libre choix, loin de toute influence matérielle».

Selon le rapporteur de la Commission, Walid Laggoune, l'une des réformes fondamentales dans cette loi a trait au changement du mode de



scrutin.

«Toute la loi et toutes les modifications s'ordonnent autour du nouveau mode de scrutin qui a été établi. Le nouveau mode est un mode de scrutin à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel sur une liste ouverte sans panachage», a-t-il expliqué.

Autrement dit, a-t-il poursuivi, «il n'y a plus de hiérarchisation, il n'y a plus de tête de liste,

l'électeur est libre de choisir le candidat qu'il préfère».

Avec cette modification, «les effets négatifs de l'ancienne loi s'estompent. On ne peut plus acheter ni des voix, ni des places», a-t-il soutenu.

Il a estimé, dans ce contexte, que l'ancien mode de scrutin avec des listes fermées «a eu des conséquences néfastes» et «n'a pas permis l'émergence des élites quelles soient locales ou

nationales».

S'agissant de la question du financement des campagnes électorales, le rapporteur de la Commission a affirmé que la nouvelle loi apporte «beaucoup de nouveautés» dont «l'interdiction des dons provenant des personnes morales, qu'elles soient publiques ou privées», mais surtout «l'interdiction des dons provenant de l'étranger».

Elle fixe également «un seuil

de dépense à la fois pour les candidats comme pour les partis» et instaure «le contrôle du financement».

Pour ce qui est des dispositions visant à encourager les jeunes et les femmes à participer à la vie politique, la nouvelle loi prévoit que les dépenses de campagne des jeunes candidats indépendants soient «prises en charge totalement par l'Etat».

coviD-19 :

L'Algérie enregistre 07 nouveaux cas du variant britannique et 13 autres du variant nigérian



L'Algérien vient d'enregistrer 07 nouveaux cas du variant britannique et 13 autres du variant nigérian de la Covid-19, a annoncé jeudi dernier l'Institut Pasteur (IPA).

Les nouveaux du variant britannique ont été recensés dans les wilayas d'Alger (05) et de Blida (02).

S'agissant des cas du variant nigérian, l'IPA a précisé que les personnes contaminées ont été testées dans les

wilayas de Tébessa (06), Alger (02), Ain Salah (02), Souk Ahras (01) et Ouargla (01).

Benbouzid annonce la réalisation d'un hôpital civil et militaire à Sidi Abdellah (Alger)

Le ministre de la santé, de la réforme hospitalière et de la population, Abderhmane Benbouzid a annoncé, jeudi passé, la réalisation d'un hôpital universitaire à la fois militaire



et civil en collaboration avec le Ministère de la Défense Nationale.

Intervenant lors d'une séance de questions orales devant les membres du Conseil de la nation, Abderhmane Benbouzid

a précisé que le nouvel établissement hospitalier sera implanté dans la ville nouvelle de Sidi Abdellah eu égard à l'espace qu'offre que ce site contrairement aux choix initial de le réaliser dans la commune

de Staoueli.

Le ministre a souligné que le dossier de réalisation de cet hôpital d'une capacité de 700 lits, est fin prêt et sera présenté aux incessamment aux autorités compétentes.

soins À l'étranger :

Un budget spécial pour 200 cas de scoliose

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a fait état, jeudi à Alger, de la consécration d'un budget spécial pour l'évacuation pour soins à l'étranger de 200 patients atteints de scoliose.

Un budget spécial a été dégagé pour l'évacuation pour soins à l'étranger de quelque 200 patients atteints de scoliose, qui sont actuellement au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de rééducation fonctionnelle à Azur Plage (Alger Ouest), a indiqué le ministre en réponse



à la question d'un membre du Conseil de la Nation sur la réalisation d'un hôpital moderne pour les interventions de précision dans toutes les spécialités en vue de répondre

aux besoins des citoyens au niveau national.

S'agissant du transfert des patients atteints d'autres pathologies, le ministre a indiqué que le secteur

de la santé recourra "prochainement" à des médecins étrangers, de France, d'Allemagne, de Turquie ou de Tunisie pour certaines interventions chirurgicales afin de réduire la facture des transferts sanitaires, d'une part et assurer la formation des médecins algériens, d'une autre part.

Concernant la possibilité de réaliser un méga hôpital moderne, le premier responsable du secteur a rappelé l'inscription, durant les années précédentes de "9 projets d'étude et de réalisation de Centre hospitalo-

universitaires (CHU) à Alger, Constantine, Tlemcen, Annaba, Batna, Bejaia, Tizi Ouzou, Béchar et Ouargla", cependant, a-t-il expliqué "ces projets ont été gelés, en 2015, dans le cadre de la rationalisation des dépenses au vu de la conjoncture économique".

Compte tenu de l'importance de ces projets qui permettront de renforcer les soins de santé à l'échelle nationale, il a été procédé, au cours des dernières années, au dégel de trois (3) projets prioritaires, en l'occurrence à Alger, Bechar et Ouargla.

la multiplication DE cas DE thromBose inQUIÈTE l'

'EUroPE :

Le vaccin AstraZeneca, à l'index, suspendu dans plusieurs pays

Face à une multiplication des signalements de cas de thrombose, le Danemark, ainsi que la Norvège et l'Islande, ont décidé de stopper les injections du vaccin AstraZeneca contre le Covid-19, rapporte, jeudi dernier, la revue en ligne, Maxi Sciences.

Le vaccin AstraZeneca est mis en stand-by écrit la revue, soulignant que c'est ce qu'ont annoncé le Danemark, l'Islande et la Norvège ce jeudi 11 mars, après le signalement de «cas graves de formation de caillots sanguins chez des personnes qui ont été vaccinées» avec le sérum du laboratoire suédo-britannique,

citant un communiqué des autorités sanitaires danoises.

Le communiqué note toutefois, qu'«on ne peut pas conclure, à l'heure actuelle à l'existence d'un lien entre le vaccin et les caillots sanguins».

Pour sa part, l'Agence nationale de la Santé danoise, qui devrait attendre les résultats de l'enquête ouverte mercredi par l'Agence européenne du médicament (EMA) pour décider, ou non, de remettre le vaccin AstraZeneca en circulation dans le pays, a mis en avant que cette mesure drastique était prise «par précaution».

Selon l'Agence européenne,



seulement 22 cas de thromboses avaient été signalés au 9 mars, pour 3 millions de personnes vaccinées dans l'ensemble de l'espace économique.

Le Danemark précise avoir enregistré un cas de décès par thrombose après une injection du vaccin AstraZeneca, dont les données ont été transmises à l'EMA.

Par ailleurs, et selon la même source, d'autres pays boudent le vaccin AstraZeneca, écrit encore Maxi Sciences, rappelant que lundi, l'Autriche avait annoncé avoir renoncé à administrer un lot du vaccin AstraZeneca après le décès d'une infirmière de 49 ans à la suite de «graves troubles de la coagulation», survenus quelques jours après une injection. Une décision suivie par l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie et le Luxembourg, qui ont renoncé à utiliser les vaccins provenant du même lot, livré dans 17 pays et comprenant un total d'un million de doses.

Un texte réglementaire pour permettre aux doctorants de réaliser leurs recherches dans les entreprises

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'attèle à la préparation d'un projet de texte réglementaire devant permettre aux doctorants de réaliser leurs travaux de recherche dans les entreprises économiques, à révélé jeudi dernier le ministre du secteur Abdelbaki Benziane.

Lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Benziane a expliqué que ce texte organisationnel «permettra aux doctorants de réaliser des travaux de recherche sur des problématiques concrètes au niveau des entreprises



économiques».

L'élaboration de ce texte «s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à consolider les relations entre le secteurs et l'entreprise économique ainsi qu'avec tous les départements ministériels en vue de valoriser les produits et services de la recherche et les mettre au service

de l'économie nationale», a-t-il ajouté.

Le ministre, a expliqué que c'est à cet effet qu'ont été créées des entités mixtes de recherche ainsi que des unités, des laboratoires et des équipes de recherche conformément à la loi d'orientation sur la Recherche scientifique et le développement

technologique.

M. Benziane a mis souligné, dans ce sens, la mise en place impérative d'une stratégie nationale de Recherche scientifique et Développement technologique dans un cadre plurisectoriel ainsi que l'importance d'intégrer la fonction «recherche» dans l'entreprise économique pour être capable d'adapter constamment ses produits et créer de nouveaux.

A cette occasion, le ministre a fait savoir que le secteur s'attelait à l'élaboration d'un projet de loi portant statut du diplômé en Doctorat pour encourager le recrutement de ces compétences dans les entreprises, ajoutant que

l'objectif est aussi de mettre un terme à l'idée que la formation doctorale n'est destinée qu'à satisfaire les besoins de l'université.

M. Benziane a fait état, en outre, de l'initiation d'une série de textes réglementaires visant à permettre au Docteurs de valoriser leurs acquis en milieu universitaire et de recherche mais aussi sur le plan socio-économique.

«Atteindre ces objectif implique l'action commune, la coopération intersectorielle et la mise en place d'un programme intégré pour créer un environnement propice à l'innovation et à la valorisation», a conclu le ministre.

Bourse d'étudiant : Le dossier allégé, réduit à quatre documents

Le dossier inhérent à l'obtention de la bourse d'étudiant va être allégé, désormais, a fait savoir, jeudi dernier, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MERS), Abdelbaki Benziane. Ainsi des 09 documents exhaustifs exigés précédemment, le dossier en est réduit à seulement quatre, a indiqué le ministre, précisant qu'il s'agit d'une copie du BAC, à présenter



une seule fois, l'attestation d'inscription universitaire, à renouveler chaque année, le relevé des émoluments annuel des parents et, accessoirement, certains documents selon la situation de ces derniers.

sami agli : « Nous avons remis au président de la République nos propositions »

Sami Agli, président de la Fédération algérienne du patronnat citoyen, ex-FCE a indiqué que son organisation a remis au président de la République un document contenant des propositions pour assainir le climat des affaires et relancer la dynamique de croissance.

S'exprimant mardi sur les ondes de la radio nationale, Sami Agli table sur un objectif de 30 milliards de dollars sur les cinq prochaines années si les recommandations formulées dans le document trouvaient un écho favorable et suivies d'effet.



Toufik Hakkar :

« Sonatrach a maintenu ses investissements et réalisé d'importantes économies en devises malgré la Covid-19 »



Le président directeur général de la compagnie pétrolière nationale (SONATRACH), Toufik Hakkar a souligné jeudi dernier qu'en dépit de la crise sanitaire du Covid-19 les investissements ont été maintenus en recourant aux compétences nationale suite au départ des partenaires étrangers.

S'exprimant dans un entretien accordé à Radio Algérie, Toufik Hakkar a expliqué que «la crise sanitaire a poussé la plupart des partenaires et collaborateurs étrangers à rentrer dans leur

pays d'origine».

Pour faire face à cette situation, «Sonatrach a eu recours aux compétences nationales», a soutenu son Pdg. Cela a permis même à l'entreprise de réaliser «d'importantes économies en devises».

Pour Hakkar, cette année «particulière» a été l'occasion de faire le point sur la structure des dépenses de Sonatrach.

La Compagnie pétrolière nationale maintient également le cap sur l'exploration.

«Notre objectif est de renouveler le réserves consommées à plus

de 100%, actuellement nous sommes à 90% de taux de renouvellement», a souligné Toufik Hakkar.

Autre objectif annoncé : maintenir, voire même augmenter, les niveaux de production des gisements qualifiés, par le Pdg de Sonatrach, de : « gisements matures », nécessitant un effort de maintenance.

Sonatrach compte également augmenter ses capacités de raffinage, en réalisant de nouveaux investissements dans la pétrochimie.

annaBa / céléBra tion

La sûreté de wilaya célèbre la journée nationale des Personnes aux besoins spécifiques



Sihem Ferdjallah / Photos: M.N

La sûreté de wilaya d'Annaba a célébré, jeudi passé, la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, qui coïncide avec le 14 mars de chaque année. Cette célébration a eu lieu au Palais de la culture "Mohamed

Boudiaf", et ce en présence du Chef de Sûreté de wilaya, ainsi que des représentants des autorités locales, et des cadres de la police. Le chef de sûreté a souhaité la bienvenue à tous les convives, en soulignant l'intérêt considérable accordé, par le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), à cette frange de la société

soulignant au passage le rôle qu'elle jouait au sein de la société. Au cours de cette cérémonie, des cadeaux, ont été distribués aux bénéficiaires qui ont été également honorés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rapprochement entre les policiers et cette frange de la société. « Il faut affirmer la grande volonté

dont ces personnes sont imprégnées et qui, en dépit de leur handicap, se sont distinguées et ont réussi dans tous les domaines. Elles ont excellé nombre de fois, ont été même honorées à l'échelle internationale et ont hissé très haut l'emblème national. Ces personnes méritent toute notre considération, notre respect et

notre reconnaissance. Nous continuerons à soutenir leurs droits, à les assister et à leur rendre justice, afin qu'elles puissent occuper la place qui leur est due dans la société et faciliter leur intégration dans tous les domaines de la vie », a déclaré un cadre de police à notre quotidien en marge de cette journée.

annaBa / JoUrnéE intErna tionALE DEs Ma théMa tiQUEs

15 élèves sélectionnés au concours national des mathématiques honorés

Sarah Boueche

La Direction de l'éducation de la wilaya d'Annaba a organisé, jeudi 11 mars au collège "Echahid Tayebi Mohamed", une cérémonie de remise de cadeaux et d'attestations aux 05 premiers élèves, de chaque cycle, sélectionnés pour prendre part au concours national des mathématiques, dans le cadre de la célébration de la journée Internationale des mathématiques, célébrée le 14 mars, dont le thème cette année est placé sous le slogan "Les mathématiques pour un monde



meilleur".

Par l'organisation de cette cérémonie qui s'est déroulée dans un climat de joie et de convivialité, en présence des membres de la commission de l'éducation chargés de

superviser le concours, et en présence des élèves et parents d'élèves, madame la directrice de l'éducation a souhaité valoriser le travail et les efforts des élèves qualifiés et les encourager à poursuivre avec la

même réussite leur scolarité.

Depuis la proclamation par l'UNESCO du 14 Mars de chaque année comme journée internationale des mathématiques, l'Algérie, à l'instar des autres pays, célèbre cette journée, afin d'encourager l'orientation des élèves vers les filières mathématiques et techniques mathématiques. Pour concourir, les élèves de 5ème année doivent obtenir une note moyenne en mathématiques de 10 sur 10 aux compositions précédentes, les élèves de 4ème année moyenne une note de 18 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à

14 sur 20 pour les élèves de 3ème année secondaire des filières mathématiques et techniques-mathématiques et une note égale ou supérieure à 16 sur 20 pour les filières de sciences expérimentales. Les prix seront décernés aux lauréats le 14 mars à Alger, lors d'une cérémonie qui sera présidée par le ministre de l'Éducation nationale.

Rappelons que c'est grâce à la performance de l'élève "Bouhmila Chada Yasmine", que la Wilaya d'Annaba s'est propulsée, l'année dernière, à la tête du classement au niveau national.

annaBa / rEncontrE éconoMiQUE

L'association pour la promotion et le développement de l'entreprise anime une conférence : Etude du prochain avant-projet de la loi de finances 2022

Sihem Ferdjallah

L'hôtel Sheraton a abrité, jeudi passé, une rencontre économique ayant pour objet l'examen et la vulgarisation des dispositions contenues dans la loi de finances 2021. Cette rencontre a été organisée par l'association pour la promotion et le développement de l'entreprise et animé par le commissaire aux comptes, en l'occurrence

monsieur Boukhari Mohamed. Bon nombre d'experts, d'économistes, commissaires aux comptes, entrepreneurs et étudiants ont pris part à cet événement. C'est le cas du jeune entrepreneur Tourab Mohamed. Après les souhaits de bienvenue aux participants, monsieur Boukhari, a axé son intervention sur la loi des finances 2021 et tout particulièrement, sur les principales dispositions

contenues dans cette loi, ainsi que les mesures concernant les entreprises et les nouvelles obligations déclaratives. Ce qui a été retenu de cette intervention, ce sont les actions qui vont être entreprises par l'association qui compte plus de 50 adhérents et chefs d'entreprise, qui selon monsieur Boukhari seront conviés prochainement dès la parution de l'avant-projet de la loi de finance 2022 pour discuter des

points essentiels à soumettre pour approbation aux responsables en vue de contribuer à l'essor économique de l'Algérie, avec un financement modéré, un allègement fiscal aux entreprises etc... Une simplification des avantages sociaux en matière d'investissement et d'encouragement dans le cadre de l'emploi visant un allègement fiscal.



annaBa / résEaU roUtiEr

Les habitants de Djnen El Bey réclament le bitumage de leur route

Imen.B

Qu'ils soient conducteurs de véhicules ou de simples piétons, chaque jour est un exercice plein d'aléas et de tracasseries pour emprunter tel ou tel chemin. Des crevasses, nid-de-poule et autres défauts caractérisent l'état des



ruelles menant vers celle de "Djnen EL Bey" et qui sont perçus avec inquiétude par la

population. Les conducteurs de véhicules ont du mal à supporter le calvaire que leur offre l'état des lieux des chaussées. Une dégénérescence perpétuellement mal vécue par ces derniers, qui ne savent plus à quel saint se vouer. Ce malaise s'explique par la présence de nids de poule dans chaque coin de rues,

même à l'intérieur des cités qui souffrent d'un défaut de prise en charge. Une situation péniblement ressentie par les automobilistes qui, de peur d'endommager leurs véhicules, sont obligés de faire tout le temps des manœuvres parfois dangereuses et des détours, afin d'éviter d'éventuels accidents ou perte d'organes

mécaniques. Les piétons ne sont pas en reste puisqu'ils doivent subir, à la fois, les manœuvres des conducteurs de voitures et différents autres engins ainsi que les flaques d'eau. Il n'y a qu'à voir depuis l'arrivée de l'hiver, avec les averses de pluie, les abords des trottoirs et certains endroits de la ville.

annaBa / société

Le harcèlement scolaire un handicap pour les élèves

Imen.B

Le harcèlement en milieu scolaire n'est pas un fait récent. Toutefois, c'est devenu un problème social d'une importance croissante notamment au niveau des wilayas du pays. Moqueries, insultes, disputes, mises à l'écart... Ces comportements violents caractérisés par des paroles déplacées ou par des gestes offensants font beaucoup de mal. C'est quand ils se répètent sur une longue période que l'on peut parler d'harcèlement. On entend de plus en plus parler de violences ou harcèlement entre élèves, agressions contre les professeurs, saccages ou dégradations des locaux scolaires, vol de

portables... Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur. Selon un pédopsychiatre que nous avons approché exerçant dans la wilaya d'Annaba «La violence en milieu scolaire est un phénomène universel qui ne date pas d'hier et dont aucun pays n'est à l'abri. Elle ne cesse d'évoluer, de prendre toutes les formes et de toucher toutes les catégories de la société. Ni les lois, ni la sensibilisation n'ont réussi à mettre un terme à ces brutalités que subissent les enfants et qui affectent inévitablement leurs comportements en milieu scolaire. Les enfants victimes ou coupables de harcèlement scolaire développent à l'âge adulte des troubles psychiatriques



nécessitant un suivi et des traitements. «Ce ne sont que des enfants, ne prêtons pas attention à ces gamineries, ils ne font que jouer». C'est souvent la phrase que l'on se dit quand on assiste à des petites moqueries et des railleries de nos enfants. Le

harcèlement est une forme de violence répétée qui peut soit être verbale, soit physique, soit psychologique ou encore, via l'internet qui est une récente variante du harcèlement. Le harcèlement en milieu scolaire se nourrit principalement par

le rejet, l'inacceptation et par la différenciation. Tel garçon est harcelé par ses camarades de classe parce qu'il porte de grosses lunettes, telle fille, l'est parce qu'elle a des rondeurs... Cette forme de violence est aussi due à l'interférence des effets socioculturels et des activités pédagogiques, étant donné le lien étroit existant entre l'établissement scolaire et les autres institutions sociales, la famille en particulier. C'est pour cela que les autorités concernées, les associations, sont appelées à mettre les bouchées doubles afin de sensibiliser la société sur ce phénomène et mettre un terme à ce fléau.

annaBa / El haDJar

Gendarmerie nationale d'El Hadjar : 700 unités de boissons alcoolisées saisies

Sihem Ferdjallah

Selon notre source du groupement de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Annaba,

une quantité de près de 700 unités de boissons alcoolisées de différentes marques a été saisie.

Selon la même source, cette saisie

a eu lieu à partir des informations parvenues à la gendarmerie d'El Hadjar, indiquant qu'un individu en possession d'une quantité de boissons alcoolisées

s'adonnait à la vente illégale de boissons alcoolisées. A partir d'un barrage fixe à proximité du Pont Bouchet, les éléments de la gendarmerie d'El Hadjar ont

interpellé le suspect avec en sa possession une quantité de 700 unités de boissons alcoolisées à bord d'un véhicule de marque "Peugeot 406".



algEr / agricUltUrE

Tomates industrielles: Prévisions d'une campagne de récolte réussie à Adrar

Les professionnels de la filière de la tomate industrielle dans la wilaya d'Adrar s'attendent à une campagne de récolte réussie au cours de la saison 2020-2021, notamment grâce à l'augmentation constatée dans le rendement de la production, a indiqué jeudi passé, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Dans une publication sur sa page Facebook, le ministère a affirmé que les opérations de récolte de la tomate industrielle se poursuivent dans la wilaya d'Adrar, une des wilayas du sud les plus importantes en matière de production de tomates



industrielles, soulignant que les communes d'In Zghmir, Zaouiet Kounta, Aoulef et Talmine, constituent le principal réservoir de l'usine de transformation industrielle de tomates de Reggane.

A cet égard, le ministère a ajouté que la commune d'In Zghmir, qui est pionnière dans la production de tomates industrielles dans la

wilaya, a connu une expansion des superficies de terres plantées pour la saison 2020/2021, atteignant environ 450 hectares sur l'ensemble du territoire de la commune, dont 180 hectares sont utilisés dans l'agriculture traditionnelle qui dépend dans son système d'irrigation sur la technique des "fougaras", tandis que les 360 hectares restants sont des terres mises en valeur et distribuées à un grand nombre d'agriculteurs de la région.

Alors que la saison des récoltes touche à sa fin, "les agriculteurs attendent avec optimisme la récolte de cette année, d'autant

plus que le rendement de la production par hectare variait entre 450 et 700 quintaux, notant que la récolte se fait trois fois par saison, ce qui fait que le rendement de production double", selon le ministère.

Les premières opérations de récolte de la tomate industrielle au Grand Sahara commencent généralement fin décembre et se poursuivent jusqu'au début mai. Sur la question des points de collecte, le comité de wilaya en charge de la campagne labours-semences, de récolte et de battage dans la wilaya d'Adrar avait tenu une réunion le 8 mars pour

préparer la campagne de récolte et de battage pour la saison 2020-2021.

Après avoir évalué les campagnes de la saison passée et présente, et étudié les plus importants obstacles et les difficultés enregistrés au cours de celles-ci, la réunion a conclu "l'orientation vers la création de points de collecte des produits au niveau de certains départements et le renforcement des équipements pour le processus de récolte, des wilayas voisines pour assurer le bon déroulement de la campagne de récolte dans la wilaya d'Adrar".

Blida:

100 greffes de rein en ligne de mire en 2021

L'établissement hospitalier de greffe d'organes et des tissus de Blida a programmé la réalisation d'une centaine de greffes rénales en 2021 pour des patients souffrant d'insuffisance rénale au stade terminal, a-t-on appris auprès des responsables de cette structure, selon APS. Selon la coordinatrice des activités hospitalières auprès de l'établissement hospitalier, Zineb Larbi, la structure s'est fixée pour objectif de réaliser une centaine de greffes rénales, durant l'année en cours, avec une moyenne de deux greffes par semaine. Elle a expliqué à l'APS que la réalisation de cet objectif est, néanmoins, "tributaire de la disponibilité de donneurs apparentés", soulignant que l'établissement de greffe d'organes et des tissus de Blida

dispose des moyens matériels nécessaires et de médecins compétents pour la réalisation de ce type d'interventions". La praticienne a rassuré les citoyens qu'"on peut très bien vivre avec un seul rein, sans souffrir d'aucun dysfonctionnement", observant qu'"en offrant l'un de ses reins, le donneur offre une chance de vivre au malade atteint d'une insuffisance rénale au stade terminal". Elle a indiqué que depuis la reprise de l'activité de l'établissement spécialisé dans les greffes de rein, en début d'année en cours (2021), en raison de la pandémie du coronavirus, 13 greffes rénales au profit de patients issus de différentes wilayas, dont Médéa et Alger, ont été réalisés. Dr. Larbi a souligné les difficultés endurées par

les patients atteints d'une insuffisance rénale chronique, durant la pandémie. Plusieurs d'entre eux ont contracté le virus, a-t-elle dit, relevant que durant 11 mois, l'établissement qui a été réquisitionné à l'accueil des malades du Covid-19, a néanmoins mobilisé 48 lits pour des insuffisants rénaux qui venaient recevoir des soins pour une durée de 10 à 15 jours. Dans le but de sensibiliser les citoyens sur l'importance du don de reins, la même responsable a fait état de la réalisation, par son établissement, d'opérations de jumelage avec de nombreux hôpitaux du pays, dont ceux de Batna et Djelfa, afin d'informer sur les greffes réalisées par l'établissement de Blida et sur les spécialités qu'il assure. De son côté, le responsable du service d'anesthésie et réanimation de l'établissement,



Dr. Chater Fahd a mis en exergue les "terribles" souffrances des insuffisants rénaux au stade terminal de la maladie, dont la survie "dépend des pénibles séances d'hémodialyse endurées, trois fois par semaine, durant près de quatre heures par jour". "Leur guérison dépend d'un éventuel don d'organe d'un de leur proches", a-t-il relevé.

Il a déploré, en outre, la "grande pression subie par le service d'hémodialyse des patients souffrants d'insuffisance rénale au stade cinq, extenués par de longs déplacements effectués à partir de wilayas lointaines, dès les premières heures de la journée", et expliquant, par là, la possibilité de "mettre un terme à cette souffrance grâce à un don de rein d'un proche du malade".

Le Ksar de Tafilelt lauréat du prix "Energy globe national Award 2020"

La fondation "Amidou" de Béni Isguen (Ghardaia) a remporté dans la soirée de mardi le "National Energy Globe Award 2020", un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par La fondation autrichienne "Energy Globe Foundation" pour la réalisation d'un Ksar bioclimatique unique dénommé "Ksar Tafilelt", selon aps. Ce prix a été attribué au président de la fondation Amidoul et initiateur du projet, Dr. Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la

république d'Autriche à Alger, M. Franz Bachleitner, des membres de la fondation Amidoul ainsi que de notables et élus locaux. Le projet, lauréat de ce prestigieux prix, a porté sur la réalisation d'un Ksar (Tafilelt) de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques mariant l'architecture et le développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie. Pour l'initiateur du projet, Dr Nouh, cette consécration est "le

fruit d'un engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel, tout en épousant la modernité". Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architecturale alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le premier prix de la ligue arabe de l'environnement 2014, a rappelé M.Nouh à l'APS. Ce nouveau Ksar, qui obéit aux exigences du développement

durable, constitue un bel exemple de construction bioclimatique assimilant l'architecture pédagogique et les principes écologiques et doit être un modèle à suivre en Algérie pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, a estimé de son côté le diplomate autrichien, Franz Bachleitner. Le Ksar en question est réalisé avec des matériaux locaux en appliquant aussi les normes d'une gestion économique de l'eau, le recyclage des eaux usées et la valorisation des déchets ménagers.

Des vents forts continueront de souffler sur plusieurs wilayas du sud



Des vents forts continueront de souffler, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, souffleront sur plusieurs wilayas du Sud du pays, indique, jeudi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie, selon aps. Les wilayas concernées sont Ouargla, El Menia, Illizi, In Salah, Adrar et Timimoune, précise la même source, ajoutant que le BMS, dont le niveau de vigilance est classé Orange, est valable jusqu'à vendredi à 23h00. La direction du vent sera d'Est à Nord-Est avec une vitesse de 60/70 km/h, et des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h sont également prévues, ajoute le bulletin.

caBarEts clanDEstins À Béjaia :

Plusieurs femmes arrêtées

Une opération coup de poing a été lancée hier par la gendarmerie nationale à Béjaia. c'est suite aux protestations des habitants de la région de Boulimate, que les éléments de la gendarmerie nationale ont réagi. Cette opération a mené à l'arrestation de plusieurs individus, dont des femmes, au niveau de ces lieux de débauche, selon algerie360. Selon le commandant Choukri Kada, responsable de l'opération coup de poing, lancée par la gendarmerie nationale, hier, contre les cabarets clandestins au niveau du village touristique de Boulimate, cette opération a permis l'arrestation de 52 individus, dont 35 femmes. Une opération coup de poing L'officier de la gendarmerie nationale précise que cette opération s'est caractérisée par une importante descente des gendarmes au niveau



du village touristique de Boulimate, dans la wilaya de Béjaia. Cette descente, ajoute l'officier, constitue une réponse aux réclamations des citoyens habitants de la région. Cette opération vise également selon cet officier à imposer la loi et l'ordre, à instaurer un climat de sécurité au niveau de la côte ouest de la wilaya

de Béjaia, une région qui possède un haut potentiel touristique. L'officier précise que suite au feu vert qui a été donné par les autorités compétentes, la descente a touché tous les cabarets illicites de la région. Il confie également que cette opération a été menée en collaboration avec les habitants eux-

mêmes. Bilan final de cette opération d'après cet officier : 35 femmes et 17 hommes ont été arrêtés, une saisie d'une importante quantité de boissons alcoolisées de différents types, ainsi que d'une importante somme d'argent. Des armes blanches ainsi que des armes à feu ont été également retrouvées sur les lieux. L'opération avait également permis aux éléments de la gendarmerie nationale de saisir une quantité de drogue et de psychotropes. Pour rappel, les habitants de la région de Saket et de Boulimate ont procédé à la fermeture de la RN24 pendant 5 jours consécutifs, pour réclamer la fermeture des bars et des cabarets clandestins dans leur région.

Etats-Unis

Joe Biden affiche un optimisme prudent après un début de mandat réussi

Lors de sa première allocution solennelle, le président a exhorté ses concitoyens à ne pas baisser la garde trop vite face au Covid-19. Il a promis que les vaccins seront accessibles à tous les adultes qui le souhaitent dès le 1er mai, selon le monde fr.

Un an de pandémie, cinquante jours à la Maison Blanche : Joe Biden s'est appuyé sur cette concomitance, jeudi 11 mars, pour afficher son optimisme au cours de sa première allocution solennelle de président, dominée par la lutte contre le coronavirus.

Il a consacré sa première partie au recueillement, sortant de sa poche de veste un carré de bristol sur lequel



il reporte quotidiennement le nombre de morts imputés au SARS-CoV-2. Un appel à la

mobilisation s'est ensuivi dans lequel Joe Biden a exhorté ses concitoyens à ne pas baisser la

garde trop vite, contrairement à ce qu'ont décidé certains Etats dirigés par des gouverneurs républicains. Il a promis que les vaccins seront accessibles à tous les adultes qui le souhaitent à partir du 1er mai. « J'ai besoin que chacun d'entre vous fasse sa part, a-t-il insisté. Ce combat est loin d'être terminé. » Puis le président a évoqué l'espoir d'une fête nationale, le 4 juillet, au cours de laquelle les Américains pourraient enfin commencer à renouer, en petit comité, avec des « jours meilleurs ».

Quelques heures plus tôt, Joe Biden avait engrangé une première victoire politique en paraphant un gigantesque plan de soutien de 1 900 milliards de dollars (1 590

milliards d'euros). Ce plan destiné à panser les multiples plaies laissées par l'épidémie de Covid-19 va désormais s'ajouter à la campagne de vaccination massive qui a trouvé son rythme de croisière et qui touche chaque jour plus de 2 millions d'Américains. Le président s'est félicité, jeudi soir, que l'objectif de 100 millions de personnes immunisées soit probablement atteint à la mi-mars avec environ un mois et demi d'avance sur le calendrier avancé par le démocrate avant son arrivée à la Maison Blanche, le 8 décembre 2020, alors que cette campagne de vaccination était encore balbutiante.

Covid-19

L'exécutif de plus en plus embarrassé par la dégradation de la situation en Ile-de-France

En dépit d'une pression grandissante sur le système de santé, le gouvernement a décidé d'attendre avant de prendre les éventuelles mesures « qui s'imposeraient », selon le monde fr.

A ceux qui se seraient un trop peu vite projetés dans le « monde d'après », imaginant une France bientôt débarrassée des contraintes liées à la pandémie de Covid-19 et prête à plonger dans une euphorie digne des années folles, le ministre de la santé, Olivier Véran, a émis, jeudi 11 mars, un cinglant rappel à l'ordre. Bien qu'aucune nouvelle restriction n'ait été décidée, l'heure n'est pas au relâchement mais à la

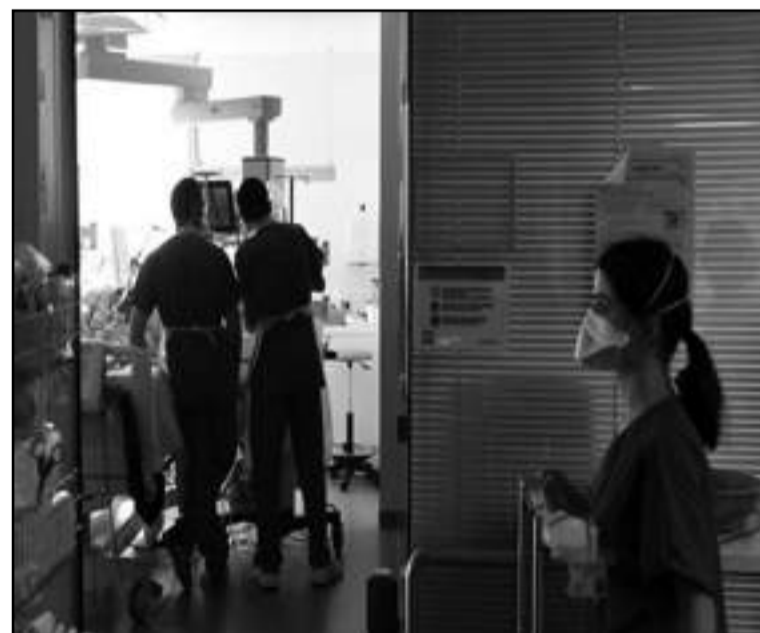
« mobilisation totale », a-t-il rappelé lors de la conférence de presse hebdomadaire du gouvernement consacrée au coronavirus. La situation actuelle est « tendue » et « inquiétante », a-t-il insisté.

A l'échelle nationale, la progression de la maladie n'est pas de nature à affoler. Mais la stabilité globale des courbes sur un « plateau haut » masque une évolution très hétérogène des cas de contaminations. Ainsi, dans les Pyrénées-Atlantiques, le taux d'incidence s'affichait, jeudi, à 44 pour 100 000 habitants, contre plus de dix fois plus (472) dans les Alpes-Maritimes. L'approche régionalisée de la gestion de la pandémie,

qui a conduit l'exécutif à décréter un confinement les week-ends dans les zones les plus affectées, comme Nice, Dunkerque (Nord) ou le Pas-de-Calais, est donc « plus que jamais pertinente », a conclu M. Véran.

Flambée des entrées en réanimation

Sur les vingt-trois départements placés depuis le début du mois en surveillance renforcée, l'Ile-de-France préoccupe tout particulièrement. Le nombre de cas progresse et, surtout, les entrées en réanimation flambent. « Toutes les douze minutes, un Francilien, nuit et jour, est admis en lit de réanimation », a souligné M. Véran.



Pour expliquer cette percée de cas graves, alors que le nombre de contaminations augmente plus lentement, les médecins

pointent la responsabilité du variant anglais, qui représente près de 70 % des cas observés dans la région.

Sanofi annonce le lancement des premiers essais de son second vaccin contre le Covid-19

Les premiers résultats des essais du groupe pharmaceutique français sont attendus pour le troisième trimestre, selon le monde fr.

Le groupe pharmaceutique français Sanofi a annoncé vendredi 12 mars le lancement des premiers essais sur l'humain de son second projet de vaccin contre le Covid-19. Les premiers résultats sont attendus pour le troisième trimestre 2021.

Ces essais, menés en phase 1 et 2 sur 415 personnes, visent à vérifier que le vaccin n'est pas dangereux et à donner de premiers éléments sur son efficacité. Mais seule la phase 3, réalisée sur bien plus de

patients, permettra de déterminer s'il est vraiment efficace.

Décryptage : Essais cliniques, production, acheminement... Les six défis de la course au vaccin contre le Covid-19

Le développement du premier vaccin de Sanofi a pris plusieurs mois de retard par rapport au calendrier prévu et les essais n'en sont qu'à la phase 2. Le groupe espère pouvoir le lancer à la fin 2021.

Vaccin à ARN messenger

Ce second projet de vaccin, créé avec la biotech américaine Translate Bio, fonctionne sur le principe

de l'ARN messenger, une technologie novatrice qui est aussi à la base des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna, déjà autorisés dans l'Union européenne et aux Etats-Unis.

Le premier vaccin de Sanofi, élaboré avec le britannique GSK, doit fonctionner différemment, sur la base d'une protéine recombinante.

Le groupe français va par ailleurs aider à la mise en flacon de vaccins anti-Covid développés par d'autres groupes, comme Pfizer et Johnson & Johnson, dont le vaccin est devenu hier le quatrième à être autorisé dans l'Union européenne.

La Chine assume de « grandes divergences » avec les Etats-Unis

Alors que Pékin a adopté, jeudi, une réforme du système électoral à Hongkong, de hauts responsables chinois et américains doivent bientôt se rencontrer en Alaska, selon le monde fr.

Devant l'Assemblée nationale populaire (ANP) et la Conférence consultative politique du peuple, qui se sont réunies du 5 au 11 mars, les messages des dirigeants chinois ont été on ne peut plus clairs. Quoi qu'il en coûte, la Chine doit devenir une grande puissance socialiste moderne en 2035, ce qui passe par son indépendance technologique à l'égard des Etats-Unis et par la modernisation de ses forces



armées. « Il est inévitable que les deux pays aient des désaccords et même de grandes divergences », a estimé, jeudi, devant la presse, le premier ministre, Li Keqiang. Hongkong en fait évidemment

partie. Mercredi, l'ANP a voté comme un seul homme – par 2 895 votes pour et une abstention – la réforme du système électoral dans la région administrative spéciale. On n'en connaît pas encore le détail exact. Le

collège électoral – qui choisit le chef de l'exécutif et qui est déjà aux mains de Pékin – passera de 1 200 à 1 500 membres. Les 300 nouveaux superélecteurs pourraient être des délégués des deux assemblées chinoises. Par ailleurs, le Conseil législatif de Hongkong (LegCo) – le Parlement local – passera de 70 à 90 sièges. Actuellement, seule la moitié de ses membres est élue au suffrage direct. On ignore combien ils seront à l'avenir. Mais un comité « de qualification » devra établir si les candidats sont suffisamment « patriotes » – c'est-à-dire suffisamment loyaux à l'égard du Parti communiste chinois (PCC) – pour être éligibles. Pékin a donc décidé de dissoudre

un peu plus ce qu'il restait de démocratie à Hongkong.

Tant l'Union européenne (UE) que les Etats-Unis condamnent le nouveau serrage de vis imposé à la région administrative spéciale par Pékin mais aucune nouvelle sanction n'a été pour le moment annoncée. Hongkong n'est pas un casus belli, Pékin reste fréquentable, même si chacun garde ses distances : le 18 mars, Yang Jiechi, le responsable des affaires internationales du PCC, et Wang Yi, ministre des affaires étrangères, rencontreront en Alaska (Etats-Unis) le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et le conseiller à la sécurité nationale à la Maison Blanche, Jake Sullivan.

FonDs EUroPéEns Et Etat DE Droit :

La Pologne et la Hongrie saisissent la Cour de justice de l'UE



Budapest et Varsovie ont déposé plainte, jeudi 11 mars, estimant que le mécanisme de conditionnalité du versement des fonds au respect de l'Etat de droit n'est pas légal,

selon le monde fr. Ils ont fait durer le suspense, même si personne ne s'attendait à une autre issue. Jeudi 11 mars, à quatre jours de la fin du délai qui leur était imparti, Budapest et

Varsovie ont chacun saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour demander l'annulation du mécanisme de conditionnalité du versement des fonds communautaires au respect des règles de l'Etat de droit. Les deux plaintes visent les colégislateurs que sont le Conseil (les Etats membres) et le Parlement européen. Et elles ont fait l'objet d'une « bonne coordination », comme s'en amuse une source européenne. Le recours hongrois est en effet arrivé à 10 heures par e-Curia, une application qui permet d'échanger des procédures avec les greffes par voie électronique, vingt minutes avant le recours polonais.

Dans les débats parfois

homériques qui se sont tenus entre les Vingt-Sept, le Parlement européen et la Commission, afin de dessiner un plan de relance de 750 milliards d'euros pour faire face aux ravages de la pandémie et d'arrêter un budget de 1 074 milliards d'euros sur la période 2021-2027, le mécanisme sur l'Etat de droit a tenu une place de choix.

Les quatre « frugaux » (Autriche, Pays-Bas, Suède, Danemark), opposés au principe d'un endettement commun pour financer la relance, en avaient fait une condition sine qua non de leur ralliement. Pour les eurodéputés, il s'agissait aussi d'un incontournable. A l'autre bout du spectre, la Pologne et, plus

encore, la Hongrie ne voulaient pas en entendre parler.

S'en est suivi, en décembre 2020, un compromis politique, comme Bruxelles sait les produire, qui a permis de débloquer le paquet budgétaire : les gouvernements de Mateusz Morawiecki et de Viktor Orban, jugeant contraire aux traités le mécanisme de conditionnalité à l'Etat de droit, ont annoncé qu'ils saisiraient la CJUE ; les Etats membres ont, pour leur part, accepté que le dispositif ne serait mis en œuvre que quand la Cour de Luxembourg se serait prononcée sur sa validité, mais qu'il pourrait alors être utilisé de manière rétroactive.

Afrique du Sud :

Mort du roi zoulou Goodwill Zwelithini

Monarque sans pouvoir, il avait pourtant une grande influence sur les millions de personnes de son ethnie, la plus importante du pays, selon le monde fr.

Goodwill Zwelithini, roi vénéré du peuple zoulou mais aussi figure controversée en Afrique du Sud, est mort vendredi à l'âge de 72 ans, a annoncé son bureau, après plusieurs semaines d'hospitalisation pour des complications liées initialement au diabète.

« C'est avec le plus grand chagrin que je dois informer la

nation du décès de sa majesté le roi, déclare son bureau dans un communiqué. Tragiquement, alors qu'il restait hospitalisé, la santé de sa majesté a empiré et il est décédé aux petites heures du matin. »

Ce roi sans pouvoir dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui avait pourtant une influence sur des millions de personnes de cette ethnie, la plus importante du pays, jouant un rôle essentiellement spirituel et cérémonial.

Pendant ses vingt ans de règne, il a souvent suscité

des scandales, en relançant par exemple un festival des jeunes filles vierges ou pour avoir qualifié les immigrants africains de « fourmis » et de « poux », attisant des attaques xénophobes dans le pays.

Il avait aussi récemment tenu des propos favorables à la punition corporelle, suggérant qu'elle permet aux élèves de mieux travailler à l'école, ou estimé que l'homosexualité n'était « pas acceptable ».

Alors jeune homme de 23 ans, cet immense propriétaire terrien avait accédé au trône



sous l'apartheid en 1971, après la mort de son père. En Afrique du Sud, les rois

traditionnels sont reconnus par la Constitution et jouent un rôle symbolique souvent fort.

Fifa : Zetchi retire sa candidature

Kheïreddine Zetchi, le patron de la Fédération algérienne de football, a décidé de retirer sa candidature au Conseil de la FIFA (ex-comité exécutif) selon les informations de DZfoot.

« Entre le rejet de sa candidature, le 26 janvier 2021, par l'organe chargé de l'examen des candidatures de l'instance du football internationale, et sa réhabilitation, par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne le 5 mars 2021, Monsieur Khireddine ZETCHI n'a pu effectuer sa campagne électorale convenablement et défendre ainsi les chances de l'Algérie de figurer au sein du Conseil de la FIFA », a indiqué la FAF dans un récent communiqué de presse. Pour rappel, la commission de contrôle de

la FIFA avait rejeté dans un premier temps la candidature du président de la FAF à cause d'une erreur administrative. Après le dépôt d'un recours, le TAS de Lausanne a rendu son verdict dans ce dossier au début du mois de mars, à quelques jours seulement des élections.

Le Tribunal Arbitral du Sport a décidé de valider la candidature de Kheïreddine Zetchi aux élections du Conseil de la Fédération internationale.

« Je regrette le temps perdu depuis le refus de mon dossier, qui aurait pu me permettre de réaliser un grand travail pour promouvoir ma candidature », avait indiqué le président de la FAF, il y a quelques jours, au micro de la radio nationale.



Elim can 2021 : Et si l'Algérie évoluait en mars sans ses Verts d'Europe ?

A l'approche de la prochaine fenêtre internationale, du 18 au 26 mars, l'incertitude grandit autour de la présence des internationaux africains évoluant en Europe au sein de leurs sélections respectives. Cette crainte est liée à l'évolution de la pandémie du COVID-19 à l'échelle mondiale, qui pousse la FIFA à prendre des mesures renforcées. Ainsi, le flou règne quant à la mise à disposition, par les clubs, des joueurs à leurs sélections respectives.

Et si l'Algérie affrontait la Zambie et le Botswana sans Riyad Mahrez, Said Benrahma, Ismael Bennacer ou encore Islam Slimani ? Un scénario «catastrophe» qui, au fil des jours, ressemble de moins en moins à une fiction au vu de l'évolution de la pandémie du COVID-19 à l'échelle mondiale.

Dans un contexte mondial de mesures sanitaires renforcées et de restrictions de déplacement à l'international, le football de sélection n'échappe pas aux conséquences d'une épidémie qui sévit depuis début 2020. Déjà impacté l'an dernier par le report à la fois de la CAN 2021 au mois de janvier 2022 et des deux fenêtres internationales de mars et juin 2020, le football africain pourrait durement subir les conséquences des restrictions prises par la FIFA.

En effet, dans une circulaire publiée le 5 février dernier, la FIFA a annoncé une prolongation des mesures d'assouplissement de mise à disposition des joueurs pour leurs sélections respectives jusqu'à la fin avril 2021. Ces mesures, prises en août 2020, permettent aux clubs de disposer



de plus de pouvoir de négociation quant à la mise à disposition de leurs joueurs lors des trêves internationales.

Cette révision du règlement est engendrée par plusieurs facteurs liés au COVID-19, comme indiqué par la FIFA qui développe une série d'amendements stricts pouvant remettre en question la présence de joueurs majeurs d'Afrique lors des deux derniers matchs des éliminatoires à la CAN 2021.

PLUS DE POUVOIR DE NÉGOCIATION POUR LES CLUBS, LA PRÉSENCE DES INTERNATIONAUX AFRICAINS ÉVOLUANT EN EUROPE REMISE EN CAUSE ?

Édictant le cadre de mise à disposition des joueurs sur cette trêve de mars, les clubs pourront se réserver le droit de garder leurs joueurs si «une quarantaine ou période d'auto-isolément d'au moins cinq jours est obligatoire». Une période d'isolement qui, pour l'instance internationale, s'astreint à l'arrivée du joueur soit «sur le lieu du club qui doit mettre le joueur à la disposition de l'équipe représentative de l'association, soit sur le lieu où est censé se disputer le match de l'équipe représentative de

l'association».

Cette décision concerne directement les Verts évoluant en Europe puisque la réglementation de l'Union Européenne impose une période de quarantaine de 7 jours minimum pour toute personne de retour d'un voyage en dehors de la zone UE. Une période de confinement allant jusqu'à dix jours est aussi demandée pour toute personne voyageant en dehors du Royaume Uni, notamment vers une liste de 33 pays classés en zone rouge par le gouvernement britannique.

Parmi cette liste de pays se trouvent... le Botswana et la Zambie, le deuxième pays devant notamment voir les coéquipiers de Riyad Mahrez y effectuer un déplacement le jeudi 25 mars pour y affronter les Chipolopolo. Ainsi, la présence des internationaux algériens évoluant en Premier League est d'autant plus remise en question qu'en interne, des dispositions auraient été prises pour prévenir ces futurs déplacements de joueurs sur le continent africain.

Contacté ce matin par nos soins, le club de Manchester City s'est refusé, pour le moment, à communiquer toute information sur un éventuel refus de laisser son numéro 22 à la disposition de

la sélection.

En France, plusieurs clubs ont déjà indiqué à leurs internationaux africains leur volonté de les préserver de ce déplacement en dehors des frontières de l'UE, à l'image de l'Olympique Lyonnais qui compte dans ses rangs deux internationaux algériens (Islam Slimani et Djamel Benlamri). Cette mesure pourrait ainsi concerner l'ensemble des internationaux algériens évoluant en Europe et, au delà, pourrait remettre en question le maintien de cette trêve de fin mars sur le continent africain.

LA CAF POURRAIT SUIVRE L'EXEMPLE DE LA CONMEBOL

Autre élément qui remet en question la présence des internationaux africains évoluant en Europe, la circulaire de la FIFA indique que les clubs pourront garder leurs joueurs durant la trêve de mars si «il existe des restrictions de voyage vers ou en provenance d'un des lieux précités».

Cependant, la FIFA indique que ces mesures ne seront applicables que dans le cas où les autorités locales des sélections respectives n'auront pas accordé de mesures d'exception spécifiques aux joueurs concernés et en lien avec les mesures précédemment prises par l'instance fédérale.

Cette situation crée une incertitude grandissante alors que les Verts devront se déplacer en Zambie, le 25 mars, avant de recevoir le Botswana le 29 mars pour clôturer les deux dernières journées de qualification à la prochaine CAN. Plus globalement, c'est l'ensemble du football africain qui se trouve dans un énième embarras,

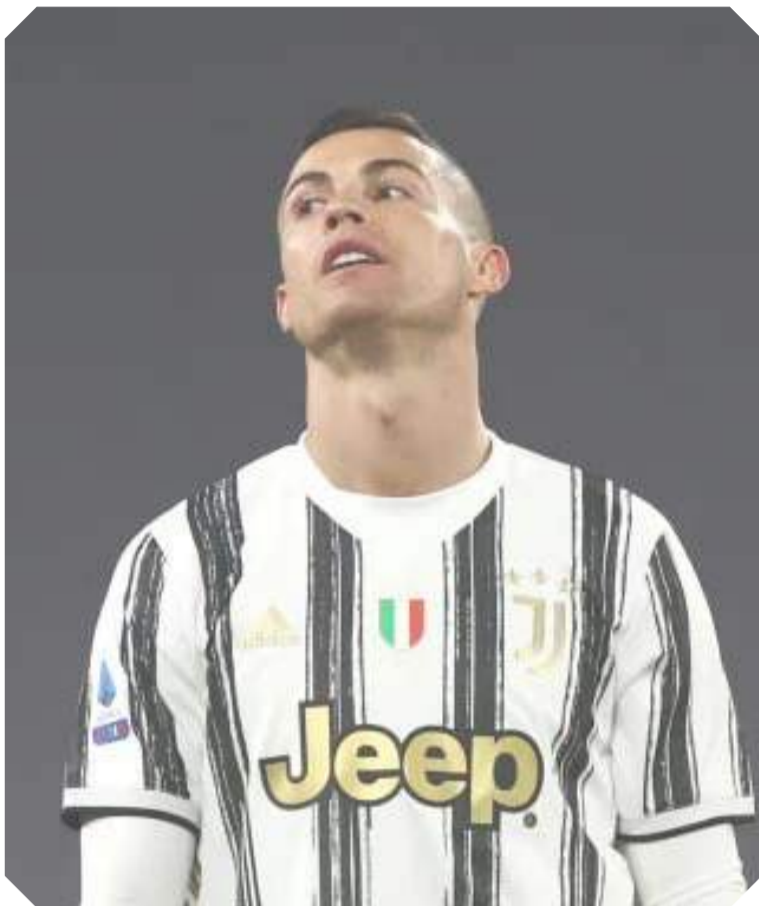
alors que l'élection du nouveau président de la CAF se déroulera aujourd'hui à Rabat dans le cadre de la 42ème Assemblée Générale Ordinaire.

Déjà touché l'an dernier par les conséquences de la pandémie du COVID-19, les supporters du football africain pourraient continuer à prendre leur mal en patience avec un nouveau report de matchs qui ferait suite à ceux des qualifications à la CAN 2021 prévus en mars et juin 2020, ainsi que de la phase finale de la compétition qui était initialement prévue à l'été 2021.

Cet hypothétique scénario de report est similaire à la décision effectivement prise par la CONMEBOL, qui a décidé la semaine dernière de suspendre les 5ème et 6ème journées des éliminatoires au Mondial 2022 prévus lors de cette trêve internationale de mars. Ce report fait suite au refus des clubs européens de libérer leurs joueurs sud-américains face à l'expansion de la pandémie en Amérique du Sud, et à la faveur des dispositions prises par la FIFA dans la circulaire du 5 février dernier.

À nouveau dans l'expectative, le football africain et ses fédérations s'appêtent à trancher sur cette question essentielle ainsi que sur leur avenir commun. Ainsi, c'est un ensemble de mesures d'urgences qu'il faut prendre dans un contexte bien particulier, à mi-chemin entre l'immobilisme provoqué par les affaires en cours et une reprise en main musclée de la FIFA qui a su installer Patrice Motsepe en unique candidat à la mandature de Président de la CAF. De quoi se demander : à quand la lueur au bout du tunnel ?

Cristiano Ronaldo veut revenir au Real Madrid



A lors que son avenir semble s'écrire loin de la Juventus, Cristiano Ronaldo aurait tranché. S'il doit partir, alors il voudrait rallier le Real Madrid, son précédent club où il a construit une grande partie de sa légende.

On vous l'expliquait plus tôt, le prochain mercato estival s'annonce dantesque. La raison ? Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, les deux patrons du football mondial depuis plus d'une décennie, pourraient changer de tunique. Si le PSG et Manchester City apparaissent comme les favoris pour le second nommé, au cas où il déciderait de quitter le FC Barcelone, cela apparaissait plus ouvert pour CR7, dont le salaire pèse décidément trop lourd sur les finances de la Juventus Turin.

Plus tôt dans la journée, nous vous relayions une information tirée de l'émission «El Chiringuito», qui parlait de contact entre Jorge

Mendes, l'agent du Portugais, et le Real Madrid, en vue d'un possible retour. Et il semblerait que ce scénario soit véritablement envisagé par le quintuple Ballon d'Or. Ainsi, le quotidien As, qui suit de près l'actualité merengue, l'assure cet après-midi : Cristiano Ronaldo veut revenir au Real Madrid !

La Juve n'en veut plus, le Real en a besoin

Parti en 2018 pour conquérir de nouveaux horizons en Italie, le Portugais âgé de 36 ans n'a pas réussi à obtenir ce qu'il était venu chercher, une nouvelle Ligue des Champions. Éliminé précocement trois années consécutives, il sait que sa mission européenne n'a pas été couronnée de succès. Cependant, son efficacité n'a pas été démentie en Serie A, où il a empilé les buts. Depuis l'élimination face à Porto mardi soir, la presse italienne assure que les dirigeants italiens sont aujourd'hui confrontés

à des difficultés financières importantes, qui rendent la présence de Cristiano Ronaldo plus handicapante qu'autre chose. Résultat, le joueur lorgne la porte de sortie et il aurait fait d'un retour au Real Madrid sa priorité. Car il a pu constater qu'en son absence, la Casa Blanca avait également perdu de sa superbe sur la scène européenne. Alors que personne n'a su prendre la relève de Ronaldo (et encore moins son successeur annoncé Eden Hazard), un retour en terre madrilène représenterait un formidable nouveau chapitre à l'histoire entre ces deux parties. En conférence de presse aujourd'hui, Zinedine Zidane avait été interrogé sur la rumeur d'un possible retour. « Eh bien, vous savez ce qu'est Cristiano pour Madrid, ce qu'il a fait, l'affection que nous avons tous pour lui et ce qu'il a fait ici est magnifique. » Il pourrait bientôt conjurer tout cela au futur.

Le PSG est presque sûr de doubler le FC Barcelone dans le dossier Messi

Libre de tout contrat en juin prochain, l'Argentin laisse planer le suspense sur son avenir. Si les Blaugranas croient toujours en sa prolongation depuis le retour de Joan Laporta à la tête du Barça, le PSG serait plus que jamais chaud pour arracher La Pulga aux Catalans.

Le FC Barcelone et les médias catalans commencent sérieusement à en avoir marre. Brouillé avec l'équipe dirigeante présidée à l'époque par Josep Maria Bartomeu, Lionel Messi (33 ans) avait fini par réclamer son départ du Barça. Depuis, l'Argentin s'est calmé, mais il laisse planer le suspense concernant son avenir. Une attente insoutenable pour le microcosme blaugrana, d'autant que le Paris Saint-Germain joue avec les nerfs de tout le monde en Catalogne.

En effet, le club de la capitale ne cesse d'être cité comme étant le courtisan numéro un de La Pulga. La confirmation à demi-mot de l'intérêt francilien par Leonardo avait d'ailleurs sérieusement agacé le nouveau président des Culés, Joan Laporta. « Paris a manqué de respect au Barça en parlant publiquement de Messi. Un joueur (Neymar et Di Maria l'ont fait, ndr) peut publiquement souhaiter la venue du meilleur joueur de l'histoire. Un club, non. Leonardo s'est trompé et je pense qu'il le sait. »

Depuis, le directeur sportif des Rouge-et-Bleu a calmé le jeu au micro de RMC Sport. « On est toujours attentif. Mais

honnêtement, il n'y a rien du tout par rapport au futur, hormis les prolongations des joueurs déjà chez nous. Il n'y a rien de concret pour un autre joueur. » Mais quatre ans après avoir arraché Neymar des mains barcelonaises, le PSG serait bel et bien décidé à refaire le même coup avec Messi.

Le vestiaire parisien s' imagine déjà avec Messi

Selon le journaliste brésilien du média TNT Sports Brasil, Marcelo Bechler (qui avait été le premier à annoncer l'arrivée de Neymar au PSG), Paris croit fortement en ses chances et tout serait prêt pour accueillir la star sud-américaine. Les dirigeants franciliens pensent avoir un meilleur projet que le Barça et estiment pouvoir convaincre Messi de traverser les Pyrénées. Même s'il doit faire face à des pertes XXL à cause de la crise du coronavirus, le PSG pense disposer de bien plus de liquidités qu'un Barça en crise pour pouvoir offrir un meilleur contrat à l'international albiceleste.

Enfin, Bechler annonce carrément que le vestiaire parisien se félicite déjà de pouvoir compter sur Messi la saison prochaine. Après la rencontre disputée face aux Blaugranas mercredi dernier, un joueur du PSG aurait même dit que c'était la dernière fois qu'ils croisaient la route de Messi en tant qu'adversaire. L'optimisme est donc immense côté francilien, même si le clan Messi n'a pas souhaité confirmer l'information, rappelant qu'une décision ne sera prise qu'à la fin de la saison.





Twitter lance Espaces, des salons audio ouverts à tous pour concurrencer Clubhouse

Twitter vient de mettre à jour son application sous iOS. Et en consultant les nouveautés de cette nouvelle version, les utilisateurs ont pu découvrir Espaces (Spaces), rapporte The Verge relayé par 01net. Ce nouveau service va permettre aux utilisateurs de créer des lieux de conversation audio en direct. Une fonctionnalité directement destinée à concurrencer Clubhouse, un nouveau réseau social basé sur les échanges audio, mais qui n'est accessible que par cooptation. Lancée en avril

2020, l'application a le vent en poupe et fait des jaloux. Tous auditeurs pour le moment. Tout le monde ne peut pas encore créer son salon vocal sur Twitter. Seuls quelques utilisateurs choisis ont accès à cette nouvelle fonctionnalité. Le réseau social compte sûrement affiner encore le service avant sa généralisation. Espaces devrait ainsi être disponible sur tous les appareils en avril, selon les confidences d'un porte-

parole de Twitter à The Verge. En attendant, les internautes peuvent rejoindre les salons audio créés par les quelques élus et demander à y prendre la parole. Cette nouvelle fonctionnalité pourrait aider Twitter à gagner sa bataille contre Clubhouse. Car la cooptation est nécessaire pour intégrer ce nouveau réseau social, le petit oiseau bleu offrira, lui, les mêmes droits à tout le monde.



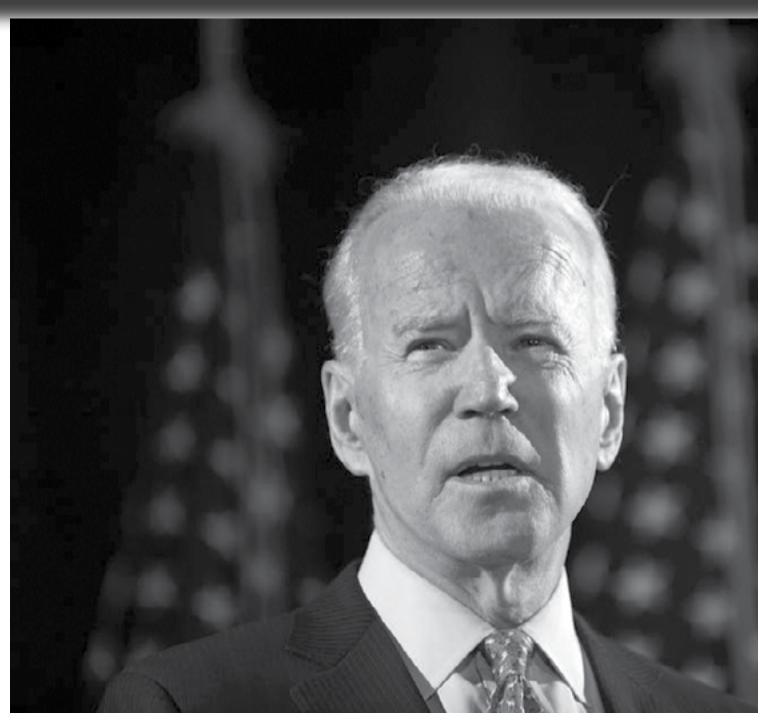
Les Gafa sous pression face à l'administration Biden



La Silicon Valley peut commencer à s'inquiéter. Le président Joe Biden va nommer à l'autorité américaine de la concurrence (FTC) la juriste Lina Khan, connue pour son hostilité aux monopoles des géants de la tech, rapportent mardi plusieurs médias américains. Si elle est confirmée, cette nomination serait un signe supplémentaire de la volonté de la nouvelle administration d'engager un bras de fer avec Google, Amazon, Facebook et Apple

autour de pratiques jugées anticoncurrentielles. Enseignant le droit à l'université de Columbia, Lina Khan a récemment fait partie d'une équipe de chercheurs chargés de produire un rapport pour la sous-commission antitrust de la Chambre des représentants. Ce groupe de travail a sorti en octobre dernier un volumineux dossier, où il accuse les Gafa (Google, Amazon, Facebook et Apple) de monopoles et d'abus de position dominante dans

leurs secteurs respectifs. « Le paradoxe antitrust d'Amazon » Lina Khan, 32 ans, a également été conseillère juridique de Rohit Chopra, un commissaire de la FTC que M. Biden a nommé pour diriger l'agence de protection des consommateurs dans le secteur financier (CFPB). Cette universitaire s'était fait connaître dans le monde académique en 2017, alors qu'elle était encore étudiante, en publiant dans la revue de droit de Yale un



article intitulé « Le paradoxe antitrust d'Amazon ». Elle y estimait que l'arsenal législatif américain était insuffisant pour lutter contre les pratiques monopolistiques de groupes comme le géant du commerce en ligne. Pour intégrer la FTC, composée de cinq membres (avec un maximum de trois membres issus du même parti politique), Lina Khan devra être approuvée par le Sénat. Tim Wu conseiller de Joe Biden Vendredi, Tim Wu, également professeur à

Columbia et défenseur de lois anti-concentration beaucoup plus strictes pour encadrer le pouvoir des Gafa, a annoncé rejoindre le prestigieux Conseil économique national (NEC) de la Maison Blanche. En choisissant de tels profils, l'administration Biden envoie un message de fermeté aux piliers technologiques américains, déjà visés par de multiples enquêtes et poursuites de la part des Etats, du Congrès, du ministère de la Justice et de la FTC.



L'index glycémique joue-t-il un rôle dans la santé cardiovasculaire ?

Une récente étude épidémiologique parue dans le New England Journal of Medicine suggère qu'un régime riche en aliments à index glycémique élevé accroît le risque de maladies cardiovasculaires et de décès toutes causes confondues. Des conclusions qu'il faut nuancer avec ce que nous savons déjà sur le sujet. L'index glycémique est un indicateur du potentiel glycémiant d'un aliment donné par rapport au glucose qui sert de référence. Ce dernier a été développé à partir des années 1980, dans la publication d'une étude intitulée Glycemic index of foods: a physiological basis for carbohydrate exchange dans la revue The American Journal of Nutrition. Par la suite, les scientifiques développeront également le concept de charge glycémique qui ne concerne plus qu'un aliment donné mais bien un repas et qui est plus conforme à la réalité de l'alimentation humaine.



En effet, nous mangeons rarement des aliments de façon isolée. Après le développement de l'épidémiologie nutritionnelle, ces deux indicateurs ont été associés à un nombre considérable de variables. Une récente étude prospective parue dans le New England Journal of Medicine s'est penchée sur la relation entre l'index et la charge glycémique et la santé cardiovasculaire. Une étude dans les cinq continents La majorité des études concernant l'index ou la charge glycémique ont été réalisées dans les

pays développés. Dès lors, pour évaluer la robustesse de l'association, des données sont nécessaires à partir d'une grande population géographiquement diversifiée. C'est en tout cas le constat que font les investigateurs à l'origine de cette étude. L'analyse a donc inclus plus de 137.000 participants âgés de 35 à 70 ans vivant dans des continents différents. Des questionnaires de fréquence alimentaire adaptés aux différents pays ont été utilisés pour mesurer l'alimentation des individus. Après ajustement des facteurs

de confusion d'intérêts et en comparant les personnes qui consommaient le plus d'aliments à index glycémique élevé et ceux qui en consommaient le moins, les chercheurs démontrent que les gros consommateurs avaient un risque majoré (25 à 82 % de plus) de subir un événement cardiovasculaire majeur ou de mourir, mais uniquement chez les personnes ayant déjà une maladie cardiovasculaire préexistante. Chez les personnes qui n'avaient pas de maladie connue, l'augmentation du risque était plus faible (de 11 à 34 % de plus). L'importance de la charge glycémique Comme nous le disions, l'index glycémique reflète de façon insatisfaisante la qualité d'une alimentation globale étant donné qu'il concerne des aliments isolés. Dans leur étude, les scientifiques ont trouvé des associations consistantes en mesurant la charge glycémique chez les patients ayant des maladies cardiovasculaires

préexistantes. En revanche, cette dernière devient non significative chez les personnes saines. Peut-on tirer des recommandations de ces études d'observations ? Pas vraiment, étant donné que, comme le rappelle Thibaut Fiolet, épidémiologiste et spécialiste en santé publique dans un article de blog sur la même étude, d'autres études de cohortes donnent des résultats plus mitigés. Comme il le précise également, un essai clinique randomisé existe sur la question mais concerne des patients américains en surpoids et montre un effet sur les taux de triglycérides sanguins, sans affecter les niveaux de sensibilité à l'insuline ou ceux des lipoprotéines tels que le HDL ou le LDL. Il rappelle également, en citant l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) que l'index glycémique n'est pas un paramètre idéal pour évaluer la qualité d'une alimentation globale.

Le pollen augmenterait le taux d'infection au coronavirus

La concentration de pollen dans l'air pourrait influencer le taux d'infection du SARS-CoV-2, selon une étude récente réalisée par une équipe internationale de chercheurs. Inscrivez-vous à la lettre d'information La quotidienne pour recevoir nos toutes dernières Actualités une fois par jour. En 2020, l'épidémie de coronavirus en Chine a pris une dimension mondiale au début du printemps. Est-ce que des facteurs environnementaux comme les températures ou l'humidité ont favorisé son essor ? Une étude parue dans PNAS, menée par des scientifiques allemands, espagnols et américains, propose quelques éléments de réponse à cette question. Selon ce travail, la température, l'humidité et plus particulièrement la concentration de pollen dans l'air influent positivement le taux de d'infection du SARS-CoV-2. En effet, le pollen est

connu pour son pouvoir immunosuppresseur dans les voies respiratoires. Il inhibe la production d'interférons, une composante essentielle de l'immunité anti-virale, facilitant ainsi l'infection par les virus saisonniers respiratoires. Cette hypothèse, qui n'a pas été éprouvée pour le SARS-CoV-2, semble expliquer les observations faites par l'équipe internationale de chercheurs. Le pollen influe le taux d'infection du coronavirus Ces derniers ont regroupé les données météorologiques et de quantité de pollen dans l'air dans 31 pays, essentiellement en Europe de mars à avril 2020. À cette période, la quantité moyenne de pollen était de 240 grains par mètre cube d'air. Les scientifiques ont ainsi étudié le taux d'infection du coronavirus alors que l'épidémie était dans sa phase exponentielle, selon quatre variables : une quantité faible et importante de pollen dans l'air, une densité faible et importante de population.



Ils ont observé que le pollen augmente le taux d'infection dans les zones faiblement peuplées, et plus encore dans les zones densément peuplées. Ainsi, les régions très peuplées et où la concentration de pollen dans l'air est très importante présentent le taux d'infection le plus fort. Les chercheurs indiquent dans leur publication que « le pollen est un facteur modulateur de la progression des infections par le SARS-CoV-2, en ajoutant potentiellement entre 10 à 30 % au taux d'infection. » Par exemple, sans confinement, une augmentation de la concentration de pollen de

100 grains par mètre cube d'air augmente de 4 % le taux d'infection du coronavirus. Cette corrélation positive entre le taux d'infection et la quantité de pollen a été observée dans tous les pays analysés, mais n'est statistiquement significative que pour six d'entre eux, dont la France. Des grains de pollen observés au microscopique électronique. © Lewis Ziska Un catalyseur de l'infection Le coronavirus se transmet d'une personne à une autre à la faveur d'un contact rapproché, c'est pour cela que les mesures de confinement ont permis de réduire considérablement le

taux d'infection, et avec ces dernières l'effet positif du pollen sur le taux d'infection du virus est bien moindre. Sans contact, il n'y a pas d'infection et le pollen lui-même ne transporte pas de virus. Il agit comme un catalyseur de l'infection en diminuant la réponse immunitaire. Ces résultats sont indépendants de la nature allergène du pollen et sont valables pour l'ensemble de la population, bien que les scientifiques n'aient pas eu accès à l'historique des allergies des personnes atteintes de la Covid-19. L'effet observé ici est probablement amplifié chez les personnes déjà allergiques au pollen ou asthmatiques. Découvrez Covipod, le podcast dédié à l'actualité du coronavirus Toutes les deux semaines, rejoignez Julie Kern, journaliste santé diplômée d'un master en infectiologie, pour un tour d'horizon des dernières actualités et des mesures adoptées pour contrer la pandémie.



CLOUD SKIN

La tendance lumineuse pour une peau parfaite

C'est la nouvelle tendance maquillage du printemps 2021 : le Cloud Skin qui met en avant une peau lumineuse, comme baignée d'un glow angélique très naturel. La rédac' beauté vous explique ce qu'est le Cloud Skin, pour qui est-il adapté et comment l'adopter facilement.

Le glow a toujours fait partie des différentes tendances beauté qu'on a pu voir ces derniers temps, comme avec le Glass Skin et le Dolphin Skin. Si jusque-là l'accent était mis sur la brillance extrême de la peau à grand renfort d'highlighter, les beautytastas favorisent aujourd'hui un teint plus naturel, dans le contrôle du glow. C'est là qu'apparaît la tendance du Cloud Skin.

Le Cloud Skin, c'est quoi ?

Signifiant «peau de nuage»

en français, le Cloud Skin offre un teint lisse, vaporeux, aérien et lumineux. La brillance est intelligemment contrôlée pour afficher un glow qui provient de l'intérieur de la peau. Le but de cette tendance est de recréer sur le visage l'effet doux et soyeux du soleil qui brille à travers les nuages. Pour y parvenir, le Cloud Skin est un astucieux mélange entre un wet look et un teint matifié.

Comment adopter le Cloud Skin ?

Très facile à réaliser, le Cloud Skin commence par une peau bien préparée en amont du maquillage.

Appliquez une huile pour le visage pour avoir une peau hydratée en profondeur.

Place maintenant au fond de teint qui doit être mat voire semi-mat afin de créer cet effet lissant et nuageux recherché. Combiné à la base bril-

lante et hydratante appliquée auparavant, le fond de teint offrira un fini lumineux tout en restant mat.

Pour finir, appliquez de la poudre transparente. En plus de prolonger la tenue du fond de teint, la poudre permet à certaines zones stratégiques du visage de paraître plus fraîches et lumineuses, sans ajouter d'highlighter. Ainsi, appliquer de la poudre transparente sur les maxillaires fait ressortir le glow des joues. Même constat sur le front : poudrer uniquement la racine des cheveux offre une luminosité diffuse entre les sourcils.

Enfin, quel que soit votre type de peau, poudrer le coin interne des yeux et autour des narines est essentiel pour donner l'impression que le visage est frais et symétrique. Cette technique du Cloud Skin crée l'illusion d'un nuage grâce à ce juste équilibre entre la matité et



la luminosité, combinaison parfaite pour une douceur en multi dimensions.

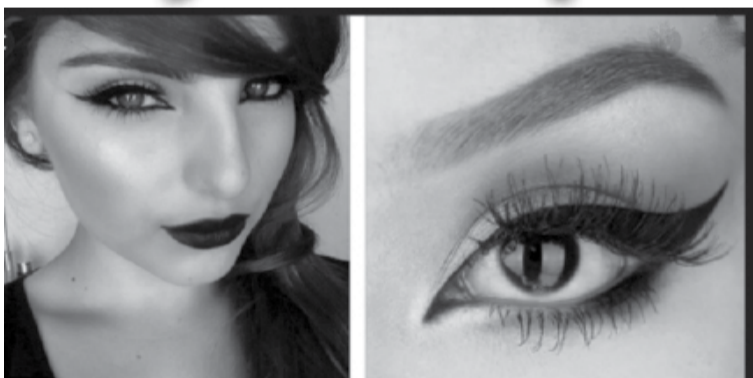
Le Cloud Skin, pour qui ?

Bonne nouvelle si vous souhaitez essayer le Cloud Skin car cette tendance convient à tout le monde, quel que soit votre type de peau ! Idéal pour illuminer les peaux sèches ou ternes, le Cloud Skin est également fait pour les personnes à la peau mixte ou grasse, à condition

d'adapter la technique selon les besoins.

Ainsi, pour celles et ceux dont la peau a tendance à briller facilement, préférez une bonne crème hydratante à l'huile pour le visage lors de la première étape du Cloud Skin, et poudrez vos zones grasses, tout en veillant à garder la main légère afin d'obtenir l'effet nuageux souhaité.

Eyelinier : lequel choisir et comment l'appliquer ?



Pour mettre son regard en valeur, rien de mieux que l'eyelinier. Il sublime, agrandit et apporte une touche de sophistication au regard. Même s'il n'est pas toujours facile à apprivoiser, c'est un précieux allié qu'il faut toujours avoir dans sa trousse de toilette. Pour accompagner l'eyelinier, il est essentiel de bien travailler son teint pour camoufler les petites imperfections. Vous pouvez l'associer à un crayon nude ou noir à appliquer à l'intérieur de l'œil. N'oubliez pas une à deux couches de mascara pour un effet faux-cils garanti. En 2021, le liner est encore et

toujours de la partie. Sur les podiums, les réseaux sociaux et sur toutes les stars telles que Lady Gaga, Gigi Hadid et Ariana Grande. Mais comment bien le choisir quand on est débutante ? Comment l'appliquer ?

Quel eyeliner choisir pour débutantes ?

Certes, très beau sur des photos, l'eyelinier peut être difficile à apprivoiser au quotidien. Pour sauter le pas avec brio, le Makeup Artist recommande de commencer par des teintes qui s'adaptent davantage à la vie de tous les jours : «un vert bouteille, un bleu profond, un violet...»

L'idée est de changer la couleur de l'eyelinier puis plus tard, la forme. Pour mettre toutes les chances de son côté, on opte pour les bons outils. «Plutôt que le pinceau, on privilégie le format crayon par exemple.» Il ajoute : «Cette année, le fini est plutôt satiné car il réfléchit de lumière. A moins que l'on adopte le liner blanc ou pastel qui s'affichera de son côté, plutôt mat.» Pour être certaine du rendu zéro défaut, l'eyelinier waterproof est un allié de taille.

Comment mettre de l'eyelinier ?

L'eyelinier se suffit à lui-même. Inutile d'en rajouter avec d'autres fioritures. On applique simplement un fard à paupières nude sur la paupière mobile comme si on créait une toile vierge. On réalise ensuite notre trait d'eyelinier puis on ajoute le mascara.

Optez pour un format d'eyelinier avec lequel vous êtes à

l'aise : feutre, pinceau...

Tracez un trait au ras des cils supérieurs du coin interne au coin externe de l'œil.

Pour vous aider à faire la virgule, prenez un bout de scotch et placez-le dans la continuité de votre œil.

Tracez un trait le long du scotch puis rejoignez ce trait en formant un triangle pour rejoindre votre paupière.

Quel rouge à lèvres associé à l'eyelinier ?

«Si on veut suivre la tendance, on craque pour un rouge à lèvres rouge ou du nude. La star, ça doit vraiment être le liner. En revanche, les lèvres peuvent être légèrement glossy et le teint subtilement ensoleillé et frais» précise Julien Rol.

Quel trait d'eyelinier selon la forme de ses yeux ?

Avant de se lancer, il faut adapter son trait de liner à sa forme d'œil pour sublimer son regard à coup sûr. «Pour

réaliser un joli trait de liner sur des yeux en amande, il suffit simplement de suivre la ligne naturelle de l'œil. Pour des yeux qui ont tendance à être «enfoncés», on mise sur un trait se terminant par une virgule pour allonger au maximum le regard. Sur des petits yeux, on applique l'eyelinier sur la moitié de la paupière mobile puis on l'étire vers l'extérieur. A éviter aussi le noir qui va assombrir le regard» conseille Julien Rol.

Quelle couleur d'eyelinier selon sa carnation ?

«Les peaux claires rosées devront privilégier des teintes froides comme le taupe, le bleu, le vert. Les peaux claires au sous-ton jaune préféreront les couleurs chaudes comme le doré, le marron chocolat, le camel... Les peaux foncées quant à elles, utiliseront des tons qui tirent vers l'or, le bronze.»



Une affluence timide à l'ouverture du Salon national du livre d'Alger

L'ouverture de la 1ère édition du Salon national du livre d'Alger, jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a été marquée par une affluence timide des visiteurs soumis à un protocole sanitaire strict dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Le coup d'envoi de cette nouvelle manifestation culturelle nationale a été donné en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a visité les stands des différentes maisons d'édition présentes, pris connaissance des nouvelles publications et écouté les préoccupations des éditeurs.

Ce salon est l'occasion de «renouer avec le livre»

après plus d'une année de suspension des activités culturelles dans le pays pour cause d'épidémie de Covid-19, a déclaré Mme Bendouda.

Insistant sur l'impératif respect du protocole sanitaire mis en place, la ministre a soutenu qu'il s'agit de la condition sine qua non pour que ce salon et toutes les activités culturelles puissent se perpétuer.

Mme Bendouda a, à ce propos, fait savoir que d'autres expositions consacrées au livre seront organisées à l'avenir dans d'autres wilayas avec un accompagnement du ministère.

Reconnaissant que le secteur de la Culture «n'a pas su, depuis des années, intéresser les enfants au livre», la ministre a affirmé

qu'«une réflexion sérieuse est engagée actuellement pour y remédier». Elle a estimé que les jeunes avaient un rôle à jouer en la matière à travers les clubs de lecture.

Par ailleurs, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (partie organisatrice du salon), Mustapha Kallab Debbih, a fait état de réductions allant jusqu'à 50% sur les livres.

216 maisons d'édition participent à ce 1er Salon national du livre d'Alger, organisé sous le thème «Un livre, une vie».

Le salon qui prévoit 24 rencontres thématiques (conférences et ateliers) et des séances de vente-dédicace est ouvert tous les jours de 10h00 à 19h00.



Sénégal

Da Vinci à Dakar grâce aux nouvelles technologies

Le Musée des civilisations noires de Dakar a accueilli une exposition inédite de chefs d'œuvres de Léonard de Vinci, rassemblés pour la première fois en Afrique de l'Ouest.

Amener la Joconde au Sénégal... Tel est le pari fou du Musée des civilisations noires de Dakar avec l'exposition « Omnia Opera Leonardo », développée en partenariat étroit avec l'Institut culturel italien. « Cet événement a été un grand succès. Malgré la pandémie de Covid-19, l'affluence a été particulièrement forte, en particulier le week-end », se félicite le professeur Hamady Bocoum, directeur du Musée des civilisations noires. « On a même vu des enfants venir avec leur classe, et revenir avec leurs parents ». Forte de son succès, l'exposition, qui a démarré le 16 janvier et devait se tenir jusqu'au 28 février, a même joué les prolongations pendant une semaine.

Prouesse technologique Un événement rendu

possible par une prouesse technologique : celle du HD Visual painting, qui a permis, pour la toute première fois, de réunir dans un seul endroit les chefs d'œuvres du maître italien. Ce système permet de présenter des reproductions numériques des tableaux avec un système de rétroéclairage réglant l'intensité de la lumière ainsi que celle des couleurs et s'adaptant à l'environnement. Résultat : une expérience visuelle inédite, permettant d'admirer les œuvres reproduites sans perdre la qualité des originales.

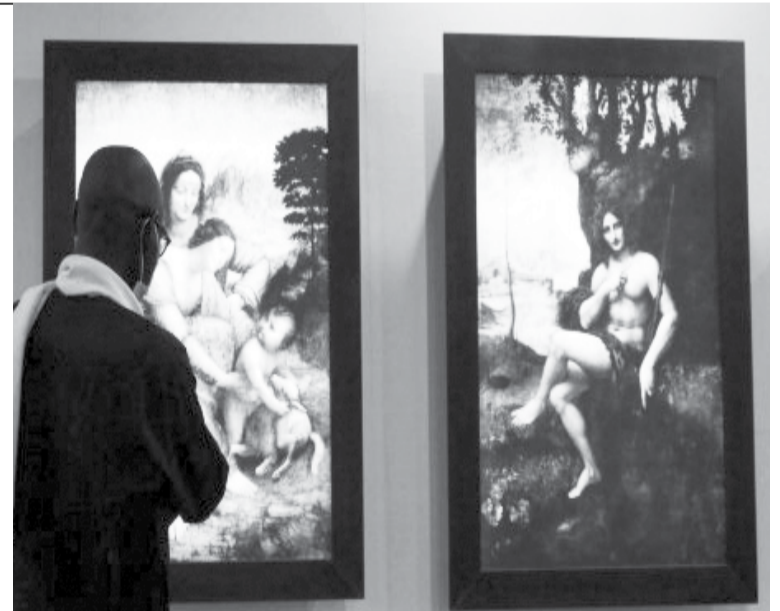
« Les toiles sont rétro-illuminées avec deux lumières : une lumière blanche pour les tons froids, et une jaune pour les tons chauds. Cela permet de magnifier les reproductions », explique avec un enthousiasme non dissimulé Cristina Di Giorgio, directrice de l'Institut culturel italien.

« Les affiches de l'exposition m'ont intrigué. Quand j'ai lu "Opera Omnia", j'ai cru qu'on jouait les opéras de

Léonard de Vinci à Dakar », s'amuse Mamoudou, étudiant en droit à l'université Cheikh Anta Diop. Le titre prête en effet à confusion pour les non-latinistes : dans la langue de Jules César, le nom de l'exposition se traduit par « toutes les œuvres ». « C'est très émouvant de voir cette exposition au Sénégal, en particulier en période de pandémie, se réjouit l'étudiant. Je n'aurais jamais cru avoir la chance de pouvoir admirer ces œuvres de si près».

Tour du monde culturel

À la genèse de ce projet atypique, un constat du professeur Antonio Paolucci, historien de l'art et ancien ministre de la culture en Italie. « Il s'est dit que pour voir toutes les œuvres de Vinci disséminées aux quatre coins de la planète, il faudrait faire des milliers de kilomètres, et voyager de l'Hermitage au Louvre en passant par Milan ». Un tour du monde culturel difficile d'accès pour de nombreuses personnes – et en particulier pour les habitants



du continent africain.

Et pour cause : il est extrêmement difficile pour les musées africains d'avoir accès aux œuvres de maître disposées dans les musées occidentaux. Assurances aux tarifs prohibitifs, infrastructures insuffisantes en matière de conservation et de sécurité, coût de déplacement des œuvres : autant d'obstacles pour l'heure infranchissables. « Les budgets nécessaires à de telles expositions sont faramineux, déplore Hamady

Bocoum. Or, il est dans l'intérêt de l'humanité que les œuvres voyagent. »

Pour le directeur du musée, cette exposition est un excellent moyen de remédier au désamour des populations envers leurs musées, qu'il a souvent constaté en Afrique de l'Ouest. « Les musées africains accordent souvent une place trop importante à l'ethnographie, déplore-t-il. Or l'intérêt d'un musée, c'est la rencontre avec l'autre. »



Dakar

Le Centre Yennenga bientôt tête de pont de la post-production

Le cinéaste Alain Gomis achève une campagne de financement participatif pour boucler le budget d'une infrastructure de post-production cinématographique en Afrique de l'Ouest, le Centre Yennenga, à Dakar. L'arrivée de la première promotion est prévue pour les mois à venir. Réalisateur maintes fois primé, lauréat de l'Ours d'argent au festival de Berlin pour son dernier film *Félicité*, seul cinéaste avec Souleymane Cissé à avoir obtenu deux fois l'Étalon d'or au Fespaco – en 2013 pour *Aujourd'hui, ou Tey*, en wolof, et 2017 pour *Félicité* –, le Franco-Sénégalais Alain Gomis a pris l'initiative, en 2018, de lancer avec quelques autres le projet du Centre Yennenga.



tout prochainement entrer en activité à Dakar a pour but de créer une infrastructure de postproduction de films de niveau international dans une région, l'Afrique de l'Ouest, qui en est totalement dépourvue. Et, pour atteindre cet objectif, de former des talents africains aux métiers du septième art. Tout en favorisant l'accès au cinéma de la population locale.

1972 à Paris, est un scénariste et réalisateur franco-sénégalais.

Le cinéaste Alain Gomis achève une campagne de financement participatif pour boucler le budget d'une infrastructure de post-production cinématographique en Afrique de l'Ouest, le Centre Yennenga, à Dakar. L'arrivée de la première promotion est prévue pour les mois à venir. Réalisateur maintes fois primé, lauréat de l'Ours

d'argent au festival de Berlin pour son dernier film *Félicité*, seul cinéaste avec Souleymane Cissé à avoir obtenu deux fois l'Étalon d'or au Fespaco – en 2013 pour *Aujourd'hui, ou Tey*, en wolof, et 2017 pour *Félicité* –, le Franco-Sénégalais Alain Gomis a pris l'initiative, en 2018, de lancer avec quelques autres le projet du Centre Yennenga.

Former des talents

Premier pôle culturel consacré au cinéma au Sénégal, ce centre qui devrait tout prochainement entrer en activité à Dakar a pour but de créer une infrastructure de postproduction de films de niveau international dans une région, l'Afrique de l'Ouest, qui en est totalement dépourvue. Et, pour atteindre cet objectif, de former des talents africains aux métiers du septième art. Tout en favorisant l'accès au cinéma de la population locale.

LE CENTRE LANCE UN APPEL AUX DONS SUR FIATOPE

À la veille du lancement de ses activités, le centre lance un appel aux dons sur la plateforme de financement participatif africaine *Fiatope* jusqu'au 31 mars prochain. Le projet étant déjà financé à hauteur de 90 %, il s'agit de couvrir les 10 % restants, soit l'équivalent de 50 000 euros, pour permettre des travaux d'aménagement du centre dans le lieu où il sera hébergé à Dakar, ainsi que des achats de matériels et la couverture des frais occasionnés par l'hébergement et la restauration des futurs bénéficiaires des formations. Cette campagne est soutenue par des personnalités africaines et de la diaspora comme Aissa Maïga, Mati Diop, Jihan El Tahri, Moussa Sene Absa – ainsi que par la maire de Dakar, Soham El Wardini.

The Weeknd annonce qu'il va boycotter les Grammys Awards



Dorénavant, il ne faudra plus compter sur The Weeknd pour participer aux Grammy Awards, la plus haute instance de reconnaissance au sein de l'industrie musicale américaine. Pour l'artiste, la stupéfaction a laissé place à la colère et à l'aigreur. Boudé par la compétition qui ne lui a accordé aucune nomination, il claque la porte définitivement et dénonce l'opacité et la « corruption » dans le processus

de nomination. « Vous me devez la transparence, ainsi qu'à mes fans et à l'industrie », avait-il lancé sur Twitter au moment de l'annonce des nominations en novembre dernier. Depuis, le chanteur a fait part au *New York Times* de son intention de tourner le dos définitivement aux Grammy Awards. « Je n'autoriserai plus mon label à soumettre ma musique aux Grammys... à cause des comités secrets

», a-t-il assuré cette semaine, à quelques jours de la cérémonie.

Une bataille souterraine Voilà plusieurs années que bon nombre d'artistes dénoncent le manque de transparence de la compétition, et plus particulièrement le manque de reconnaissance envers les femmes et les artistes noirs. Ça avait été le cas de Drake, Kanye West ou encore Frank Ocean.

Cette année, l'absence de The Weeknd de la liste des nommés a d'autant plus l'air d'une punition que l'artiste a remporté un franc succès l'an passé avec son album *After Hours* et marqué les esprits avec sa performance lors de la mi-temps du Super Bowl. Désormais, toute réconciliation entre The Weeknd et les Grammy Awards semble impossible.

Citations...



– Walter Anderson

22 Télévision

TF1

- 12h00 Les douze coups de midi
- 12h50 Petits plats en équilibre
- 12h55 Météo
- 13h00 Journal
- 13h40 Reportages découverte
- 14h50 Grands reportages
- 16h10 Les docs du week-end
- 17h50 50mn Inside
- 19h00 50mn Inside
- 19h50 Petits plats en équilibre
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h40 Habitons demain
- 20h45 Tirage du Loto
- 20h47 Nés pour bouger
- 20h50 Quotidien express
- 21h00 Météo
- 21h05 The Voice, la plus belle voix
- 23h40 The Voice

FRANCE 3

- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Les nouveaux nomades
- 13h35 Cyclisme : Paris-Nice
- 15h15 Les carnets de Julie
- 16h15 Ma vie rurale
- 17h04 Salto
- 17h05 Expression directe
- 17h10 La p'tite librairie
- 17h15 Trouvez l'intrus
- 17h57 Questions pour un super champion
- 18h58 19/20 : Météo régionale
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h23 19/20 : Météo régionale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 20h00 Salto
- 20h10 Tout le sport
- 20h25 Cuisine ouverte
- 20h50 Laisse entrer la nature
- 20h55 Météo
- 21h05 Commissaire Magellan
- 22h40 Commissaire Magellan

M6

- 07h00 Absolutement stars
- 10h15 66 minutes : grand format
- 11h00 66 minutes : grand format
- 11h45 66 minutes : grand format
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h25 Scènes de ménages
- 14h35 Chasseurs d'appart'
- 19h45 Le 19.45
- 20h15 Météo
- 20h30 Scènes de ménages
- 21h05 Hawaii Five-0
- 21h55 Hawaii Five-0
- 22h40 Hawaii Five-0
- 23h30 Hawaii Five-0



The Voice, la plus belle voix TF1



Les chanteurs et jurés Vianney, Amel Bent, Marc Lavoine et Florent Pagny reçoivent de nouveaux talents venus tenter leur chance pour cette sixième soirée d'auditions à l'aveugle. Accompagnés d'un orchestre live, ces derniers interprètent un titre de leur choix sur la scène de l'émission. Leur objectif : tenter de convaincre au moins un coach de se retourner pour les recruter dans son équipe. S'ils sont plusieurs à le faire, c'est alors le candidat qui prend le pouvoir et peut choisir qui il souhaite rejoindre pour le reste de l'aventure.

À 21:05

Symphonissime 2



Au sein du Théâtre du Châtelet, les grandes voix de la scène française et internationale interprètent les plus belles chansons en version symphonique. Sur scène, en coulisses, dans le grand foyer du théâtre, les artistes prennent possession des lieux. Parmi eux, Patrick Fiori, Bénabar, Calogero, Passi, Pomme, Cali, Vianney, Pascal Obispo, Florent Pagny, Neïma Naouri, Kimberose, Louane, Julien Doré, Olivia Ruiz, Vincent Niclo, Carla Bruni, Natasha St-Pier, Imany, Jane Birkin, Salvatore Adamo, Gaëtan Roussel, Philippe Jaroussky, Hugh Coltman et Natalie Dessay.

À 21:05

Hawaii 5-0



Le soir d'Halloween, une femme est abattue par deux personnes déguisées à qui elle a ouvert la porte. Les tueurs se rendent à la cave et forcent un coffre. A l'intérieur, ils pensent trouver des biens de valeur. Mais une créature qui y est détenue prisonnière les attaque et prend la fuite. Dans le même temps, l'équipe du 5-0 participe à une soirée costumée avec Max, de retour d'Afrique avec Tunde, son fils adoptif, quand les informations annoncent que le corps d'une étudiante disparue a enfin été retrouvé. Le corps est amené à la morgue.

À 21:05

FRANCE 2

- 11h55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h45 Laisse entrer la nature
- 12h50 Météo 2
- 13h00 Journal 13h00
- 13h20 13h15, le samedi...
- 13h54 Météo 2
- 13h55 Agissons avec Jamy
- 14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 14h40 Rencontres à XV
- 15h05 Italie / Pays de Galles
- 17h15 Rencontres à XV
- 17h35 Angleterre / France
- 19h50 Météo 2
- 20h00 Journal 20h00
- 20h30 20h30 le samedi
- 20h53 Météo 2
- 20h56 Les Etoiles du sport
- 21h00 Vestiaires
- 21h05 Symphonissime
- 23h30 On est en direct

FRANCE 5

- 09h30 Gigantosaurus
- 09h40 Gigantosaurus
- 09h55 Yétili
- 10h00 Silence ça pousse, junior !
- 10h05 Consomag
- 10h10 Devenir ours
- 11h05 Nus et culottés
- 12h05 Les momies de l'âge du fer
- 13h10 Les quatre saisons de l'Alaska
- 14h00 J'irai dormir chez vous
- 15h00 Destination 2024
- 15h05 Silence, ça pousse !
- 16h05 La maison France 5
- 17h40 C'est bon à savoir
- 17h45 C dans l'air
- 19h00 C l'hebdo
- 20h00 C l'hebdo la suite
- 20h19 Oh ! AfricArt
- 20h20 L'école des bébés animaux
- 20h49 Laisse entrer la nature
- 20h50 Echappées belles
- 22h25 Echappées belles
- 23h55 La p'tite librairie
- 23h59 Le cinéma de minuit

CANAL +

- 10h31 Your Honor
- 11h29 Le soir où j'ai reçu le César
- 12h22 Boîte noire
- 12h38 L'hebd'Hollywood
- 12h56 César 2021
- 13h54 Sport Reporter
- 14h28 Avant-Match Top 14
- 14h40 Bayonne / Agen
- 16h42 Avant-match Ligue 1
- 17h00 Marseille / Brest
- 18h56 Canal Sports Club
- 20h45 Plateau sport
- 21h00 Lyon / Paris-SG
- 23h06 Miss Bala

Le père de Naya Rivera accuse Ryan Murphy de ne pas avoir tenu sa promesse



Le père de Naya Rivera est en colère contre Ryan Murphy. Après la mort de l'actrice de *Glee* l'été dernier, le producteur de la série culte avait promis de créer un fonds pour financer les études de Josey, le fils de l'interprète de Santana. Sauf que d'après George Rivera, ce n'est toujours pas le cas. Et il l'a fait savoir dans une série de tweets énervés.

« Tout le monde doit savoir ce que Ryan Murphy a vraiment fait... ou n'a pas fait !!! Je suis sur le point de faire exploser cette histoire... et de m'assurer qu'il sache que je sais... Lorsque vous

faites partie de l'élite de Hollywood, certaines personnes traitent les autres comme s'ils étaient « moins que »... Ils parlent d'un bon jeu, mais il est aussi superficiel que les décors qu'ils créent sur scène. Des promesses faites en public, qui ne s'effacent qu'avec le temps et les excuses... même dans une tragédie inexplicable... », a-t-il écrit ce mardi, des tweets relevés par People.

Toujours au programme

Un peu moins d'une heure plus tard, l'information était déjà remontée jusqu'à Ryan Murphy. Il lui a répondu sur le réseau social en faisant un

point de la situation. « Brad Falchuk, Ian Brennan et moi-même nous sommes engagés à créer un fonds universitaire pour l'enfant de Naya Rivera, Josey, par le biais du Naya Rivera Estate Trust. Nous avons eu des conversations répétées avec les exécuteurs testamentaires appropriés de sa succession », a-t-il écrit.

Le mot important dans cette déclaration est bien sûr « appropriés », Ryan Murphy indiquant que selon lui, George Rivera n'est pas la bonne personne pour évoquer ce genre de sujet. Interrogé par People, Ryan Murphy a répété le même communiqué.

Naya Rivera est morte noyée lors d'une sortie en bateau avec Josey, aujourd'hui âgé de cinq ans, sur le lac Piru, en Californie, le 8 juillet dernier. Son corps n'a été retrouvé que cinq jours plus tard. Après l'enquête, les autorités pensent que l'actrice est morte en sauvant son petit garçon, alors qu'elle était emportée dans le fond par le courant.

Les filles de Barack et Michelle Obama sont de retour à la maison



Barack et Michelle Obama ont vécu ce que de nombreux parents ont connu pendant la pandémie : le retour de leurs enfants au domicile familial ! Alors que l'ancienne First Lady assure la promotion de *Waffles + Mochi*, un programme culinaire pour Netflix qu'elle présente, elle a fait quelques confidences sur sa famille. Malia, 22 ans, et Sasha, 19 ans, ont retrouvé leurs chambres respectives. « Nos filles étaient censées avoir quitté le nid. J'avais

fêté en quelque sorte le fait qu'elles étaient parties vivre leurs vies en me laissant le temps de digérer émotionnellement leur départ. Eh bien, elles sont revenues ! », a-t-elle confié à People. Une bonne chose, selon leur maman, car « ce temps nous a permis d'avoir quelques moments volés avec nos filles », ce qui a, semble-t-il, « rendu notre relation encore plus forte ».

Michael B. Jordan confirme qu'il réalisera « Creed 3 »



C'est confirmé, Michael B. Jordan va bel et bien réaliser *Creed 3*, ce qui marquera ses débuts derrière la caméra. La rumeur circulait depuis

quelque temps, comme le rappelle *Deadline*. Tessa Thompson, qui sera à l'affiche du film, ou encore de Irwin Winkler, le producteur des *Rocky* et des *Creed*, l'avaient notam-

ment suggéré.

Quoi qu'il en soit, *Creed 3* devrait marquer un tournant dans la carrière de Michael B. Jordan. Ce troisième opus du spin-off de *Rocky* semble en tout cas être le moment parfait pour s'essayer à la réalisation après avoir incarné le personnage d'Adonis Johnson, le fils d'Apollo Creed, dans les deux précédents films. D'autant que l'acteur n'aura pas manqué d'aiguiser son regard lors de ses dernières expériences de tournage, que ce soit avec Ryan Coogler sur *Black Panther* ou, plus récemment, au côté de Denzel Washington qui réalise actuellement avec lui *Journal For Jordan*.

Le bon moment

« L'idée de réaliser m'a toujours inspiré, mais le timing doit être bon. *Creed 3* marque ce moment. Je suis à un point dans ma vie où je suis plus



sûr de qui je suis, où j'accorde plus de crédit à mes propres histoires, où je deviens plus mature et je grandis professionnellement. Et j'apprends des plus grands comme Ryan Coogler, ou plus récemment Denzel Washington et d'autres réalisateurs importants que je respecte. Cette franchise et en particulier les thèmes des

Creed me sont très personnels. J'ai hâte de partager le prochain chapitre de l'histoire d'Adonis Creed avec la géniale responsabilité de la réaliser et d'y apposer mon nom », a déclaré Michael B. Jordan dans un communiqué.

La sortie de *Creed 3* est pour l'instant fixée par MGM au 23 novembre 2022.

AIR ALGÉRIE :

Perturbation de tous les vols de et vers les aéroports du Sud du pays en raison d'une visibilité nulle



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier vendredi la perturbation de tous ses vols de et vers les aéroports du Sud du pays en raison d'une visibilité nulle

conséquence des conditions météorologiques.

«En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de

et vers les aéroports du Sud du pays seront touchés par des perturbations. Cette mauvaise météo pourrait même entraîner des annulations (de vols de et vers les aéroports du Sud)

Cette alerte demeure en vigueur jusqu'à amélioration des conditions climatiques», précise la même source.

ACCIDENTS / ZONES URBAINES :

9 décès et 395 blessés en une semaine



Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 395 autres ont été blessées dans 307 accidents corporels enregistrés, du 2 au 8 mars en cours, au niveau des zones urbaines, a indiqué un bilan des services de la Sûreté nationale.

Comparativement aux statistiques de la semaine écoulée, le bilan fait état d'une baisse en nombre

d'accidents (-25) et d'une hausse de blessés (+02) et de décès (+02).

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux de 96, en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, précise la

même source.

La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite, particulièrement au vu des intempéries que connaît la plupart des wilayas du pays.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

DAIP:

52.000 personnes insérées dans le monde de l'emploi au niveau national

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El-Hachemi Djaâboub a fait état, jeudi dernier à Alger, de l'insertion de 52.000 personnes du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), au monde de l'emploi au niveau national, sur plus de 300.000 jeunes concernés par cette opération.

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, autour de l'encadrement à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre a fait savoir que 52.000 personnes relevant du DAIP ont été insérées au monde de l'emploi au niveau national, sur plus de 300.000 personnes, soulignant à ce propos, l'existence de « disparités » dans le nombre des personnes affiliées à ce dispositif d'une wilaya à une autre. Rassurant les jeunes concernés

par cette opération que ce dispositif est «au cœur même des préoccupations du secteur», M. Djaâboub a relevé les efforts consentis à l'effet d'atteindre les objectifs tracés de ce dispositif, ajoutant que le ministère veille, en coordination avec les secteurs concernés, à «accélérer la cadence» de l'opération d'insertion et à aplanir tous les obstacles l'entravant.

Concernant la question de l'encadrement à la CNAS, le ministre a affirmé que le secteur a mis en place une stratégie qui vise à « simplifier » les procédures administratives, leur numérisation et à réduire l'intervention de l'élément humain dans le travail des organismes de la sécurité sociale.

Le but étant d'accroître la qualité des prestations et permettre aux citoyens d'accéder à la majorité des prestations, tout en leur épargnant la contrainte du déplacement vers les structures administratives, a expliqué



le ministre qui fait savoir que «plus de 40 documents ont été supprimés» parmi les documents qui étaient déposés au niveau de ces services.

Pour le ministre, la CNAS «a franchi de grandes étapes» en la matière, en ce sens qu'une baisse a été relevée, depuis l'année 2011, dans le nombre des usagers se déplaçant vers ses structures en vue d'y bénéficier de ses prestations.

Une baisse enregistrée aussi à la faveur du début de la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa à l'instar des

malades chroniques et des retraités, d'autant plus que l'assuré social est exempté de la contrainte de déplacement vers les services de la CNAS en vue de toucher les remboursements, ce qui a induit « une grande baisse » de la fréquentation de ces services, a expliqué le ministre.

Dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et du plan d'action du Gouvernement, «le secteur veille au suivi permanent des motifs de déplacement des

usagers vers les structures de la CNAS», à l'instar des autres organes relevant du secteur, et ce, dans le souci de mettre en place les solutions numériques permettant de leur faire éviter les déplacements, où des opérations peuvent être désormais effectuées à distance.

Il s'agit, a-t-il dit, des opérations d'affiliation et d'immatriculation des employeurs et des salariés, de la présentation de la déclaration annuelle et périodique des salaires, de l'obtention des attestations d'actualisation, la délivrance d'attestation de mise à jour, la demande et le renouvellement de la carte Chifa, la déclaration des congés maladies, le signalement des indemnités des actes médicaux et des indemnités quotidiennes relatives aux congés maladies, outre les solutions numériques ayant annulé plusieurs opérations qui incombaient aux usagers de la CNAS.